

Franc... Parler

● Johanne Pépin du CEGEP, a été élue reine du festival Zara des étudiants de l'école du Meuble, de l'école des Infirmières, du CEGEP et du secondaire V.

● En dépit de problèmes de transport dus à la tempête, plus de 150 étudiants du Collège se sont présentés à la collecte de sang organisée par le club Optimiste de Victoriaville.

● L'équipe des Foyers Notre-Dame a organisé des rencontres conjugales avec le psychologue Léopold Grenon. Ces rencontres débuteront le mardi 24 février et se poursuivront pendant cinq mardis consécutifs. Elles promettent d'être une réussite puisque les billets sont déjà tous vendus. Il est donc inutile de se présenter à ces rencontres sans avoir de billets.

● Dans le cadre du festival Zara, les étudiants de la région ont organisé des compétitions de ski au Mont St-Michel pour vendredi le 20 février. Les compétitions seront réparties en trois classes: les débutants, les moyens et les "pas pires".

● Les clubs Lions et Optimistes de Victoriaville, en collaboration avec le service des loisirs de la ville, ont l'intention d'organiser quatre soupers auxquels ils inviteraient les conférenciers suivants: le 24 février, M. Claude Raymond des Expos, le 17 ou 24 mars, M. Gilles Tremblay des Canadiens, le 28 avril, M. Pierre Desjardins des Alouettes, et le 19 ou 26 mai, M. Robert Bédard du Canada (tennis).

● Le comité d'Exposition voitures sports Enr. a l'intention d'organiser une exposition au centre sportif Jean-Béliveau, les 24-25-26 avril prochain. La commission municipale des loisirs n'a pas d'objection en autant que cette présentation ne vienne pas en conflit avec la présentation de joutes de hockey des Tigres et que le centre sportif soit disponible à cette fin.

● M. James Aubut a fait rapport, à l'assemblée de la réunion de consultation tenue lundi dernier à la Caisse populaire sur le règlement de danse. A la grande satisfaction de tous, plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette discussion, y compris le maire Poirier et les conseillers Denis St-Pierre, Normand Cliche, Richard Bergeron et Evariste St-Pierre. Ce règlement a rallié la très grande majorité des participants et celui-ci serait en vigueur à partir du 1er mai 70.

● Faisant le rapport de l'estimation de coût des travaux effectués dans les parcs municipaux et préparé par M. Albert Audet, ingénieur de la ville, le directeur des loisirs a déclaré que le coût des travaux était réduit à \$51,711.

Les Témoins de Jéhovah présenteront le film "Dieu ne peut mentir"

PRINCEVILLE (B.A.) — M. Colin B. McLaren, un Témoin de Jéhovah de Princeville, invite tous les intéressés à assister à la projection d'un film intitulé "Dieu ne peut mentir".

"Trouvez-vous que la Bible est un livre difficile à comprendre? Vous êtes-vous jamais demandé quelle est l'importance de toutes les prophéties de la Bible qui se sont réalisées? Quand vous voyez que partout dans le monde, la violence, la criminalité, la faim et la maladie ne cessent d'augmenter, posez-vous cette question: existe-t-il de bonnes raisons de croire que de notre vivant Dieu interviendra pour changer cet état de choses?"

Si vous voulez connaître comment la Bible pourvoit une réponse pour ces questions-là, ainsi que d'autres qui touchent vo-

tre futur et celui de votre famille, vous êtes cordialement invités à voir un film intitulé: "Dieu ne peut mentir". Voyez le déroulement du récit biblique de Genèse à révélation, voyez des preuves évidentes de l'accomplissement des prophéties de la Bible, voyez comment la Bible peut vous aider aujourd'hui dans un nouveau et passionnant film en couleurs. Le film sera présenté par les Témoins de Jéhovah dans la ville de Plessisville, lors de la visite de leur serviteur de district M. Laurier Saumur, qui prend soin du travail des Témoins dans la province de Québec.

Alors, le 25 février à sept heures et demie du soir, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues à assister à la présentation de ce film à la salle de l'école des Métiers de Plessisville.



(Photo Benoit Aubry)

Association des femmes de carrières

L'ASSOCIATION des femmes de carrières de Victoriaville tenait, mardi soir à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska, sa réunion mensuelle. Le thème de l'assemblée était "veillée internationale". Une vingtaine de comités internationaux étaient représentés. Après avoir procédé à l'initiation de nouveaux membres, une cérémonie aux chandelles eut

lieu et on a projeté par la suite un film intitulé "la Communication", qui est le thème de l'année. De gauche à droite, Mme Marc Lestage, publiciste, Mme Gabrielle Côté, organisatrice de la soirée, Mlle Simone Hamel, présidente, le maire P.A. Poirier et Mme Georges Igarua, présidente du comité international.

Le député Gardner répond au candidat Marcel Fréchette

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le député du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner, répond aux accusations formulées contre lui dernièrement par le candidat péquiste du comté, M. Marcel Fréchette, et l'accuse formellement de malhonnêteté intellectuelle.

M. Fréchette avait déclaré avoir demandé à M. Gardner "pourquoi il ne suggérait pas au gouvernement de confisquer les concessions forestières de la compagnie si cette dernière n'envoyait pas un négociateur". Le député avait répondu: "L'étatisation conduit au socialisme. Je suis contre le socialisme". Ce dernier a affirmé que la réponse était citée correctement mais que la question formulée par M. Fréchette était toute différente, soit: "Pourquoi n'attirez-vous pas toutes les compagnies forestières?". M. Gardner a ajouté que le candidat péquiste pouvait consulter l'enregistrement de la conservation s'il voulait vérifier.

M. Fréchette avait ensuite ajouté: "Pourtant Monsieur le député, vous venez de signer un télégramme envoyé au gouvernement dans lequel on recom-

mande cette mesure "soit l'étatisation. M. Gardner rétorque en affirmant: "Après la réunion des grévistes de Princeville, à l'assemblée réunissant le maire, les échevins, les deux députés et les représentants des syndicats, je fus le premier à proposer d'envoyer un télégramme au ministre des Terres et Forêts afin d'arrêter de donner des permis de coupe tant qu'ils ne se remettent pas à la table des négociations parce que les compagnies ne veulent pas négocier de bonne foi".

M. Gardner a ensuite démenti avoir dit que "toute industrie était un apport pour le Québec même si elle payait des salaires décentes", lors d'une émission de télévision. Il affirme avoir dit plutôt que "toutes les industries étaient les bienvenues au Québec et qu'il valait mieux avoir un salaire moindre que de vivre sur le bien-être social ou sur le chômage".

A l'affirmation voulant que le député provincial ait déclaré ne pas avoir eu le temps de s'intéresser au conflit de la Weyerhaeuser, M. Gardner a déclaré qu'il n'avait pas dit ne pas avoir le temps mais que c'était la première fois que des dirigeants syndicaux le contactaient et que c'était six mois après le début de la grève. Il a enchaîné: "J'étais au courant du problème parce que beaucoup de syndiqués m'en avaient parlé à titre individuel. D'ailleurs, je n'ai pas eu peur de me rendre à l'assemblée pour entendre les revendications des syndiqués. Il est regrettable qu'un parti politique veuille faire de la politique avec un conflit. L'important c'est de régler le problème".

Continuant sa désapprobation envers les accusations formulées par M. Fréchette, M. Gardner a affirmé: "Je ne fais pas d'électorisme comme le parti Québécois peut le faire avec un conflit. Profiter du mécontentement

pour se faire du capital politique est de la démagogie".

Parlant finalement de son travail dans le conflit, le député a ajouté: "La preuve que j'ai travaillé en autant que cela est possible est qu'une réunion a eu lieu jeudi dernier à l'édifice Delta de Québec afin de tenter un ultime essai pour régler le conflit en présence du conciliateur, M. Pilote. Le ministre du Travail a tout fait avec ses hauts-officiers pour essayer d'améliorer le sort des employés de la Weyerhaeuser".

Représentants des partis politiques au CEGEP

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le comité de l'information politique du CEGEP de Victoriaville a l'intention de passer à l'action. Il se propose d'informer les étudiants sur la chose politique en général et d'inviter des représentants de chaque parti politique à venir donner les grandes lignes de la politique qu'ils entendent suivre.

Le comité est composé de Luc Parenteau, Louis-Gilles Pelletier, Christiane Trotter et Pierre Mailhot.

Théâtre

Quelque 300 étudiants assistaient samedi dernier au spectacle "la cantatrice chauve", d'Eugène Ionesco, présenté par la troupe du CEGEP de Thetford. La troupe du CEGEP de Victoriaville visitera sous peu Thetford, Plessisville et Trois-Rivières.

Un seul club jeunesse formé à Victoriaville

(Photo LeRo)

VICTORIAVILLE (B.A.) — Les membres du comité provisoire jeunesse et l'exécutif du club Jeunesse 70 se sont entendus pour unifier leurs effectifs afin de former un seul comité ou club jeunesse, lors d'une réunion du comité provisoire jeunesse, jeudi le 5 février.

Afin de procéder à l'élection du bureau de direction de ce futur comité ou club jeunesse, il fut décidé que chaque institu-

tion de Victoriaville déléguerait deux personnes pour les représenter.

On demande donc aux conseils étudiants de faire parvenir les noms de leurs deux représentants dans le plus bref délai possible afin de structurer définitivement ce comité ou club jeunesse. L'élection de l'exécutif et des directeurs aura lieu jeudi le 26 février.

Renseignements aux élèves

La Régionale explique le travail du radiologue et du technicien médical

VICTORIAVILLE (B.A.) — En quoi consiste exactement la technologie de laboratoire médical et les techniques de radiologie? C'est ce que nous apprend le service d'information de la commission scolaire Régionale aujourd'hui.

Le technicien médical effectue des tests diagnostiques dans un hôpital ou un laboratoire médical, examine les liquides et les tissus du corps humain pour en étudier la composition chimique, les cellules ou les bactéries, prépare les tissus pour des examens microscopiques par les pathologistes, prépare des vaccins, détermine les groupes de sang pour les transfusions et peut faire de la recherche. Les principaux lieux de travail sont: les hôpitaux, les cliniques médicales, les bureaux de médecin, les fabricants de produits pharmaceutiques et biologiques, etc.

Il est important qu'il possède un degré d'intérêt dans les sciences naturelles et un esprit chercheur. Il est très souhaitable d'avoir de la dextérité car la plus grande partie du travail demande la manipulation d'instruments délicats, de verre fragile et de minuscules quantités de substance. Une bonne vue (normale ou corrigée) et une perception des couleurs sont nécessaires pour observer les réactions chimiques. La bonne humeur et l'entregent aident à rendre le travail agréable et à traiter avec les malades qui subissent des examens.

Pour devenir technicien ou technicienne en laboratoire médical, il faut avoir fait le secondaire V avec les options fortes en mathématiques et en sciences, pour ensuite s'inscrire au CEGEP professionnel. La durée du cours est de trois ans. Les CEGEP les plus près de Victoriaville qui donnent le cours se situent à Sherbrooke, Trois-Rivières, Ste-Foy et Montréal.

Le technicien en radiologie consulte d'abord la fiche médicale des patients qu'il faudra rencontrer afin de connaître les directives du médecin.

Par la suite, il faut préparer les patients pour les traitements particuliers auxquels chacun doit se soumettre et leur expliquer le comportement qu'ils devront avoir pendant ce temps.

Actionner des commutateurs pour régler la grandeur de la photographie à prendre, déterminer l'intensité de l'exposition aux rayons des négatifs, les faire sécher et les classer, voir à l'entretien des appareils, voilà autant de gestes professionnels qu'il faut répéter quotidiennement.

Le sens des responsabilités et l'aptitude à s'acquitter avec précision des directives détaillées sont essentiels; ajoutons à cela une grande honnêteté. Les techniciens doivent également sympathiser avec les malades et les blessés, jeunes ou vieux, et avoir le vif désir de collaborer au diagnostic et au traitement des maladies humaines. Il faut une bonne santé et une grande résistance de même que la capacité de travailler dans les salles opératoires et sur des grands blessés. Les qualités suivantes sont par ailleurs très précieuses: vigilance, dextérité, réflexes rapides, tenue soignée et manières agréables. Enfin, cette carrière convient aux hommes et aux femmes également.

L'élève qui veut devenir technicien en radiologie doit avoir fait les mathématiques fortes au secondaire V et avoir de bons résultats en sciences, surtout en physique. Le cours est de trois ans. La troisième année l'étudiant choisit l'une des trois options suivantes: radiodiagnostic, radiothérapie ou radio-isotopes. Les cours se donnent au CEGEP de Ahuntsic à Montréal et au CEGEP de Ste-Foy.

Les Olympiques Junior B reçoivent leurs supporteurs

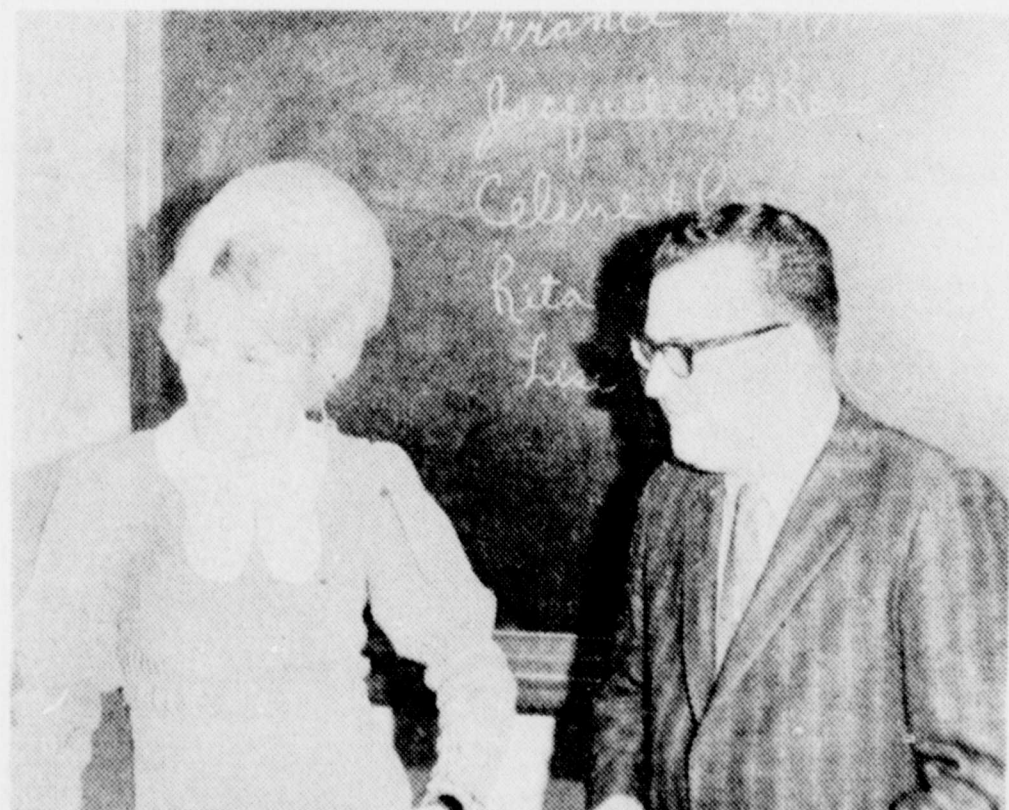
VICTORIAVILLE (B.A.) — Les Olympiques Junior "B" de Victoriaville reprendront le tirage de la motoneige du 23 décembre dernier. En effet, à la suite d'une erreur malencontreuse, la personne qui s'était vu accorder ce prix de grande valeur a avisé la direction du club junior que le billet tiré n'était pas le sien et que par conséquent elle n'était pas la gagnante. Ce geste a entraîné une réunion du bureau de direction de l'équipe et on a décidé de relancer le tirage de la motoneige. Cette réunion a été prise sur la recommandation du conseil-

ler de l'équipe, M. Claude Aubert.

Donc, dimanche après-midi le 22 février on reprendra le tirage. Le ou la gagnante devra être présent au centre sportif Jean Béliveau lorsque son coupon de participation sera tiré. Il devra prouver son identité. La direction du club insiste sur le fait que pour qu'une personne gagne la motoneige, il faut absolument qu'elle soit présente. Aussi l'entrée à la partie de hockey opposant les Olympiques aux Bruins de Shawinigan sera gratuite. La raison de ce geste est que plusieurs personnes s'é-

taient dérangées lors du premier tirage et qu'on ne peut les faire payer une seconde fois pour le même tirage.

Du côté hockey, les Olympiques disputeront dimanche leur dernier match de la saison régulière. Ils sont assurés de terminer au quatrième rang de la ligue Provinciale Junior "B" et ils affronteront les Barons du Cap-de-la-Madeleine en semi-finale. L'instructeur Georges Boucher est confiant de voir ses protégés triompher dans la dernière partie de la saison régulière et sortir vainqueur de la semi-finale.



Rencontre du groupe Séréna

ENVIRON 100 COUPLES ont assisté à une récente rencontre Séréna concernant la méthode symptomatique sur la régulation des naissances. En plus des responsables Séréna, on notait la présence du docteur François St-Pierre et de l'abbé

Gilles Daneau, qui ont traité de l'anatomie de l'homme et de la femme et de la morale. Mme Benoit Plourde donna pour sa part un exposé sur la maîtrise sexuelle. On reconnaît Mme Plourde et l'abbé Daneau.



(Photo Benoit Aubry)

500,000 heures sans accident

ON A HONORE 44 EMPLOYÉS de l'Hydro-Québec, mardi soir au motel Baifran, pour avoir travaillé 500,000 heures sans accident. Si l'on considère les risques qu'il y a à travailler sur des fils de 735,000 volts, il faut de la bonne volonté et de la collaboration de la part

des travailleurs. De leur côté, les employés de l'Hydro-Québec tiennent régulièrement des séances d'information sur la sécurité. Sur la vignette, M. Robert P. Collins, surintendant, division Drummondville, zone centre, et M. Guy Marcoux, des relations publiques.



(Photo Roland Lemire)

Il faut une politique d'ensemble pour lutter efficacement contre le crime

— Le directeur Blanchet

CAP DE LA MADELEINE (R.N.)—Reconnaissant que la fonction policière est devenue d'ordre professionnel et que l'expérience dans le milieu est de toute première importance par rapport à la participation qu'aurait à faire une région sur une consultation au niveau de la délinquance soit juvénile ou adulte. La participation de tous les secteurs administratifs au niveau de la justice est d'une importance capitale. Ainsi un dialogue franc et loyal doit s'établir en vue de parvenir à une politique d'ensemble qui permettrait d'établir des liens qui pourraient nous être d'une grande valeur dans les années futures.

C'est ce que déclarait M. Guy Blanchet, directeur de police du Cap-de-la-Madeleine, devant les membres de la Société de Criminologie du Québec, section de la Mauricie, lors d'un colloque sur la criminalité, au Centre

culturel de Trois-Rivières. Dans son exposé, le directeur de police constate que "d'année en année, on a fait des démarches pour trouver des conclusions sur différents problèmes d'ordre criminalistique au niveau de la province et du Canada dans son ensemble. Malheureusement, les parties concernées n'ont pas pu trouver le moyen de se rassembler autour d'une table ronde. Nous sommes présentement dans un dilemme fort dangereux où la criminalité joue un rôle de toute première importance".

"J'ose espérer que les organismes qui sont participants au niveau de la région dans le contrôle et l'acheminement de la chose criminalistique reconnaissent l'urgence de telles rencontres et de tels dialogues", a poursuivi M. Blanchet.

Après avoir parlé des conséquences du crime dans une nation, le directeur de police a

mentionné qu'un comité avait été formé aux États-Unis pour la lutte contre le crime et il a donné la philosophie de base de ce comité qui peut se résumer comme suit: "L'efficacité de chaque agence au service des jeunes dépend en grande partie de l'efficacité de tous les autres organismes. Ce comité tout en reconnaissant que la fonction policière est spécialisée et requiert des habiletés particulières acquises par l'expérience et l'entraînement, rappelle que la police ne travaille pas dans un "vacuum". Le rôle de celle-ci doit être coordonné avec le travail de la Cour de l'école, de l'Église, et celui des services de réhabilitation, tous appelés à collaborer dans la prévention du crime".

"La police peut bien centrer ses efforts sur le développement de techniques scientifiques de détection et d'appréhension des criminels. Mais, la répression, à

elle seule, ne suffit pas à prévenir le crime".

"Les récents congrès internationaux de la Police, de même que le comité américain cités plus haut, reconnaissent l'importance de l'action familiale, de l'Église et de l'école en vue de prévenir le crime. Cependant, jusqu'à récemment, peu d'efforts ont été consacrés à comprendre la répression criminelle comme un processus global, auquel toute la communauté est appelée à collaborer. Seule une théorie cohérente, définissant bien les fonctions et les rôles, permettra de tenir en échec la méfiance réciproque et servira de terrain d'entente en vue d'une discussion qui permettra l'acceptation des buts communs", a conclu le directeur de police.

La taxe de vente a rapporté \$165,000 à Trois-Rivières-Ouest

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — La perception de la taxe de vente suit une ligne ascendante à Trois-Rivières-Ouest, depuis l'ouverture du pont qui relie cette ville à la rive sud. Cette augmentation substantielle dont les autorités municipales se réjouissent avec raison, a fait suite à la réalisation réclamée à grands cris par tous les résidents du Cœur du Québec: un pont pour remplacer l'ancien système de traverser et ainsi améliorer les affaires entre les deux rives.

Les statistiques municipales de Trois-Rivières-Ouest démontrent clairement que ce projet ne pouvait qu'être bénéfique: \$165,000 ont été perçus au cours de 1969 pour la taxe de vente dans cette municipalité.

Or, pour l'année 1967, un montant de \$140,000 avait été constaté pour cette taxe de vente à l'étendue du territoire de la cité. La même année, le 20 décembre, le pont était ouvert à la circulation... on allait voir!

On a vu! En effet, une augmentation de \$20,000 a été enregistrée pour l'année suivante laquelle portait la perception de 1968 à \$160,000.

Cette hausse que certains auraient crue stationnaire a fait un autre bond l'année dernière, qui affiche une taxe de vente générale de \$165,000.

Voyage au coeur du temps

LES MEMBRES DU Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine ont fait un voyage au coeur du temps et dans le cosmos, lors du dernier souper mixte. M. Jean-Luc Dion, ingénieur-physicien, professeur à l'université du Québec à Trois-Rivières, a piloté l'assistance à travers les étoiles, les galaxies et le système solaire par une conférence sur le cosmos. De gauche à droite, le docteur André Trahan, président du club, le conférencier Jean-Luc Dion et M. Majella Perron, rédacteur-en-chef du bulletin du Club Richelieu du Cap.

L'enseignement a négligé trop longtemps les possibilités individuelles des jeunes

— M. Lucien L'Heureux

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "L'enfant n'est pas le diminutif de l'homme, c'est un homme en puissance". Ces paroles sont celles de M. Lucien L'Heureux, le directeur des études à la Commission scolaire Chavigny, qui s'adressait aux kiwanistes de Trois-Rivières-Ouest à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Avant d'entretenir ses hôtes sur le renouveau dans l'enseignement, le conférencier a expliqué les raisons du regroupement effectué à Chavigny à l'été 1968. "Il nous fallait", a souligné M. L'Heureux, augmenter le potentiel d'élèves pour offrir des services plus efficaces!"

De fait, l'enseignement de la langue anglaise a suivi ce regroupement de même que celui maintenant dispensé à l'enfance inadaptée.

"Au début", de dire le directeur L'Heureux, les gens étaient

crainitifs... ils croyaient qu'avec ce regroupement, leur support financier ne servirait qu'à Trois-Rivières-Ouest!"

Cette crainte est maintenant dissipée et neuf conseillers scolaires sont responsables du nouveau territoire de Chavigny qui comporte, outre Trois-Rivières-Ouest, ceux de la Pointe-du-Lac et de Saint-Etienne-des-Grès.

Qui plus est, ce regroupement a permis ce qui s'était avéré impossible dans le passé: la séparation de l'administration de la commission scolaire d'avec la pédagogie.

Le directeur L'Heureux compare le renouveau scolaire aux nouveaux procédés employés dans l'industrie.

"Pour survivre", dit-il, l'industrie doit constamment se renouveler et il en est de même au niveau scolaire!"

Il faut cependant dans ce dernier milieu faire preuve d'une grande prudence car on ne doit

jamais expérimenter sur "le dos des enfants".

Dans le passé, souligne le conférencier, l'enseignant s'occupait de ses élèves "en bloc". C'est-à-dire qu'on ne tenait pas alors compte du fait qu'une énorme différence existe entre chacun d'eux.

Bref, avoue M. L'Heureux, on a négligé trop longtemps les possibilités individuelles des jeunes sans tenir compte des personnalités de chacun.

"Aujourd'hui, l'enfant se développe plus vite; il est mieux renseigné; il questionne plus... beaucoup plus!"

C'est justement là qu'intervient le renouveau dans l'enseignement selon M. L'Heureux. On peut maintenant, en tenant compte bien sûr des capacités individuelles, faire "sortir" des élèves ce qu'ils valent vraiment.

Finie donc l'époque où on répondait à la curiosité naturelle des élèves par un: "On verra ça l'année prochaine!"



(Photo Roland Lemire)

Première visite à Trois-Rivières

LE PRÉSIDENT DE la Chambre de Commerce du Canada, M. J. Allyn Taylor, de London, Ontario, était, hier, de passage à Trois-Rivières. C'était sa première visite en nos murs. M. Taylor a été reçu à l'hôtel de ville par le maire-suppléant, M. Florent Groleau. Ci-dessus, le conseiller Groleau, M. Taylor et le président de

la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, M. Marc Germain. Le distingué visiteur fut par la suite l'hôte d'honneur à un dîner organisé par le conseil d'administration de la Chambre de Commerce trifluvienne au Centurion et il a participé à une visite industrielle à l'usine Dometar.

Place de l'hôtel de ville

● Les statistiques compilées par le surintendant de l'Usine de filtration, M. Walter Boucher, mentionnent qu'il s'est dépensé, en janvier 259,380,000 gallons d'eau, à Trois-Rivières. La consommation moyenne par jour fut de 8,367,000 gallons.

● L'administration municipale se propose de demander l'autorisation d'imposer une taxe spéciale aux stations de service et aux commerces qui ont pris la mauvaise habitude de pousser la neige dans la rue. Cette requête sera présentée sous forme d'amendement à la charte.

● Le gérant Roger Lord a révélé qu'il en coûtera \$780 en 1969, pour les frais de représentations des ingénieurs municipaux à divers congrès.

J.N. BEAUDOIN, le plus grand magasin de meubles, redécouvre son magasin. Très bientôt, nous vous

Prix spéciaux sur tous les ameublements de cuisine en magasin, réduction allant jusqu'au prix coûtant

Matelas et boîte

"Beautyrest" - "Back Care" de Simmons

Rég.: \$219 SPÉCIAL

\$178

Les 2 morceaux

présenterons...

18 pièces complètement meublées et décorées pour un choix plus facile.

Beaudoin 55 ans de service et plus jeune que jamais

AMEUBLEMENT 3 pièces "Style Colonial"

Rég.: \$768 SPÉCIAL

\$539

Comprenant 10 mcx.

Tapis de Cuisine

8 couleurs Garanti anti-tache

Rég.: \$10.50 SPÉCIAL

\$765

LA VERGE

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN



J.N. Beaudoin & CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES 378-5471

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Plus intermittente se changeant en noir.
Le ciel se dégagera graduellement dans la journée. Minimum et maximum 20 et 30 degrés.

Le meilleur bois 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 94

Edition Sorel, jeudi 19 février 1970

Dix cents

ROBES Vanité

113 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5913

A la Société Fer et Titane de Saint-Joseph de Sorel

Une panne d'électricité coûte \$16,900

ST-Joseph de Sorel (L.B.) — La panne d'électricité qui s'est étendue à une bonne partie de la province le 8 novembre dernier a coûté à la société Fer et Titane du Québec, à St-Joseph de Sorel, la somme de \$16,900 en réparations. Il y eut en plus la

perte de production de 1,900 tonnes. C'est ce que révèle le journal Contact, publié mensuellement par Fer et Titane (Québec Iron and Titanium) à l'intention de ses employés.

L'usine s'alimente en électricité de deux sources

différentes. La source principale a une tension de 230.000 volts tandis que la seconde a une tension de 33.000 volts. Ce réseau secondaire ne fournit d'énergie qu'aux services essentiels en cas de panne à la ligne principale.

L'Hydro-Québec a connu,

le 8 novembre dernier, une panne générale qui a paralysé une bonne partie de la province et qui a provoqué un arrêt complet des activités à l'usine de Fer et Titane, situation précaire pour une industrie aux activités continues, d'autant plus que

dans de telles circonstances, les services essentiels sont paralysés sans avertissement préalable.

"Le manque d'eau, souligne le journal Contact, a causé des dommages à plusieurs systèmes de refroidissement sur le four ont

brûlé deux des trois bobinages des inducteurs.

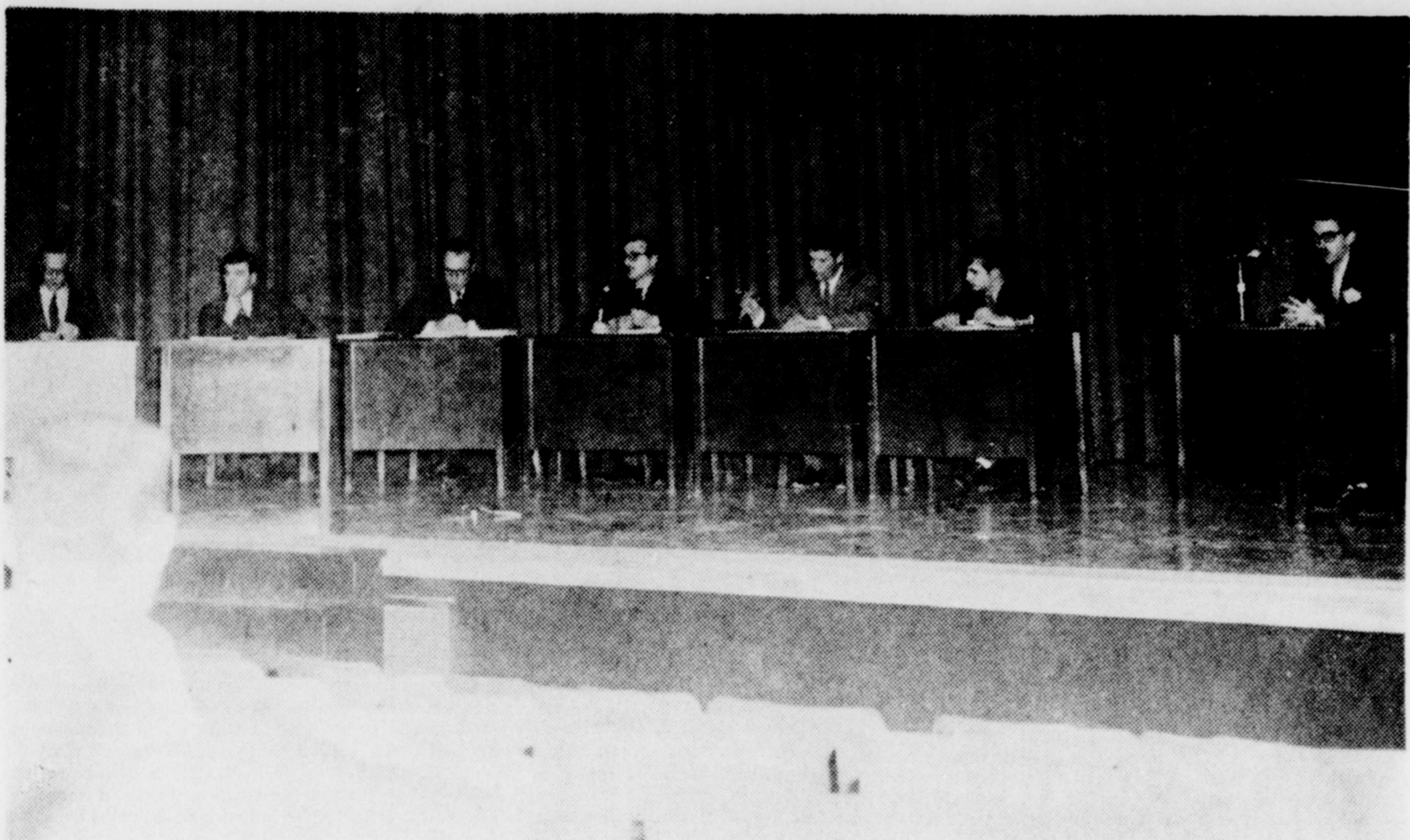
Arrêtés à cause de la panne, les fours rotatifs auraient pu se déformer à cause de la température élevée d'opération.

Une coulée de métal

était en marche sur le four no 4 et il fut impossible de boucher le trou de coulée avec la glaise, puisqu'il n'y avait pas de courant pour actionner le canon à glaise. Le métal s'est donc répandu sur le plancher inférieur des fours.

Le journal Contact pour-

suit: "Cette panne n'a duré que deux heures, mais il a fallu 20 heures avant que l'usine reprenne son rythme normal. Le coût des réparations s'est élevé à \$16,900 et la perte de production a été de 1,900 tonnes".



LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE des parents-maitres-étudiants de l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel, sur les loisirs des étudiants. De gauche à droite, MM. Jean Gadoury, directeur de l'école, Bernard Turcotte, directeur du Service des loisirs de la ville de Sorel, Fernand Lefebvre, président de la commission scolaire régionale Car-

gnan, Yves Turgeon, président de l'atelier pédagogique, Paul-Marcel Bergeron, professeur, Bertrand Roy, représentant du conseil étudiant et Jean-Paul Richard, responsable de l'ordre à l'école polyvalente et animateur de la soirée.

Préparé par les directeurs généraux des écoles

Le ministère intéressé par le mémoire sur les impératifs du renouveau scolaire

SOREL (L.B.) — L'Association des directeurs généraux des écoles présentait dernièrement à l'honorable Jean-Marie Morin un "mémoire sur les impératifs du renouveau scolaire".

Ce mémoire résumait un travail de recherches faites depuis un an par l'ADGE auprès de ses membres. On

sait que cette association groupe près de quatre cents membres, représentant les cadres scolaires des commissions scolaires de la région de Sorel. M. Real Bertrand, directeur général des écoles de la commission scolaire régionale Carignan, fait partie de cette association.

Le travail présenté comportait cinq chapitres et vingt-neuf recommandations. Le mémoire a été globalement étudié par le ministre Jean-Marie Morin et ses collaborateurs immédiats du ministère.

L'accueil qui y a été fait a été particulièrement intéressant. Le ministre soulignait lors de la rencontre, que la très grande majorité des vingt-neuf recommandations formulées font l'objet d'une attention immédiate de la part du ministère de l'éducation. La loi cadre en voie d'élaboration est un organisme de coordination inter-service constituant une réponse à plusieurs recommandations.

Dans le premier chapitre l'ADGE situe brièvement la réforme scolaire amorcée et à la fin des années cinquante. Une référence est faite à l'opération cinquante-cinq de même qu'une analyse de son déroulement.

Le deuxième chapitre traite

abondamment du financement des commissions scolaires et des problèmes connexes. Ce chapitre se subdivise en trois parties:

— Le taux normalisé de taxation.
— Les subventions d'équilibre budgétaire.
— L'efficacité des commissions scolaires face aux problèmes financiers.

Sept recommandations apparaissent à la fin de ce chapitre. Subdivision est faite de l'enseignement de niveau élémentaire et de l'enseignement de niveau secondaire. Onze recommandations sont tirées de ce chapitre.

Le quatrième chapitre apporte un certain nombre de problèmes inhérents à la fonction des cadres scolaires:

— Les problèmes de planification.
— d'information du milieu.
— de la marche des commissions scolaires.

— des structures des commissions scolaires.
— du cloisonnement des services au ministère de l'Éducation.

En conclusion, on y retrouve neuf recommandations.

Le cinquième chapitre fait état du rôle des cadres scolaires dans le système et plus particulièrement du directeur général. En soulignant le rôle qu'ils ont à jouer, le mémoire exprime le regret que les cadres scolaires, faute d'une législation appropriée, sont à la merci des employeurs. Ce chapitre se termine par deux recommandations.

Le ministre Jean-Marie Morin a consacré plus de deux heures et demie à la rencontre. La discussion fut des plus cordiales et sur un très grand nombre de sujets, il a exprimé son complet accord avec les vues exposées dans le mémoire.

La question de surveillance soulève des problèmes

On reconnaît les loisirs comme un élément formateur pour les jeunes

SOREL (L.B.) — Dans un communiqué remis à la presse, le directeur de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, M. Jean Gadoury, souligne qu'il n'y avait qu'une centaine de parents présents, lors de la récente assemblée générale des parents-maitres de cette école. M. Gadoury ajoute: "L'assistance fut décevante, car à peu près cent parents sur une possibilité de quelque quatre mille répondraient à l'invitation. Il faut dire que les parents, maitres et étudiants présents, furent dynamiques. Merci à ceux-là".

Le directeur de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, M. Jean Gadoury, tout en reconnaissant les loisirs comme élément formateur pour développer la formation complète du jeune, fit valoir son point d'interrogation capital vis-à-vis la responsabilité de ces loisirs. Qui surveillera?

La direction? Elle fait déjà tâche double. Les professeurs? Peut-on exiger cela? Les parents? Des bénévoles? Est-ce réaliste? Jusqu'où doit-on aller dans les activités étudiantes, sportives et culturelles dépendantes de l'école, mais ayant lieu en dehors des heures de classe?

Le président de l'atelier pédagogique et parent, M. Yves Tur-

geon, insista surtout sur le problème danse à l'école. Danse de masse? Danse par groupes et niveaux? Si la danse est un besoin du temps, doit-elle avoir son siège à l'école? Qui se rendra responsable du déroulement de cette activité tant durant, avant, qu'après? Avis aux parents de reviser leurs positions et leurs responsabilités dans ce domaine.

Un professeur et parent, M. Paul-Marcel Bergeron, mit l'accent sur la nécessité de l'organisation qui est une obligation au point de vue pédagogique mais non au point de vue juridique.

"L'école doit fournir tous les moyens propres à former le sens social et doit favoriser toutes les initiatives qui peuvent y contribuer", tout en se basant sur certains principes comme: les activités doivent être formatrices, attacher les élèves à leur école, ne pas nuire à leurs études, ne pas déprécier la réputation de l'école, être dirigées par des modérateurs avertis, ne pas nécessiter de trop grandes faci-

lités financières, n'être pas compromettantes.

Le directeur des loisirs municipaux de Sorel, M. Bernard Turcotte, présenta le niveau loisirs comme "un nouveau champ d'action qui cherche la formule idéale pouvant desservir adéquatement toute la population du Québec". Toutefois, il invita les commissions scolaires à mettre au service de leur localité les locaux de leurs écoles, advenant que des organismes privés ou publics expriment le désir de les utiliser aux moments où ils sont disponibles. Ces organismes assureraient les frais réguliers pour cet usage. Car "l'école doit initier les jeunes à une vaste gamme d'activités tant culturelles, sociales, dirigées ou sportives de manière à développer chez les élèves des goûts et intérêts qui leur permettront de mieux user de leur temps libre durant leurs années de scolarité et surtout une fois rendus sur le marché du travail".

Il faudrait "ériger un système

régional de loisirs, soit épouser les territoires des commissions scolaires régionales ou encore se limiter aux comtés choisis par la province", a-t-il encore ajouté. "Il est du premier devoir de l'Etat d'avoir un contrôle judiciaire à l'endroit des loisirs".

Le délégué du Conseil étudiant, M. Bertrand Roy, parla du manque d'organisation pour les loisirs culturels à l'école secondaire Fernand-Lefebvre comparativement à l'organisation des loisirs sportifs très actifs et exprima le vœu des élèves d'avoir un café étudiant ou un endroit où discuter, écouter de la musique et danser. On devrait des activités où tous peuvent participer dans une atmosphère de gaieté et de détente.

Une chaude discussion suivit entre les membres du panel et les participants de l'assemblée.

Les parents présents eurent à émettre leurs opinions sur la danse et messe possible à l'école en répondant à un questionnaire.

Déclaration du président des entrepreneurs

Un besoin de stabilité dans les relations patronales-ouvrières de la construction

MONTREAL (PC) — L'industrie de la construction au Québec éprouve un "besoin urgent de stabilité dans les relations patronales-ouvrières", a déclaré hier soir, M. C. E. Parrish, président de l'Association des entrepreneurs en construction de Montréal.

M. Parrish, qui prenait la parole devant la 72e assemblée an-

nuelle de l'organisme, a ajouté que la "bonne foi et la patience" de la part de toutes les parties étaient une condition essentielle à la réalisation de cette stabilité.

Il a dit qu'il continue de croire "que nous avons les moyens d'instituer un régime sans parcelle de relations de travail dans l'industrie de la construction,

mais je suis tout aussi convaincu que le désir de coexister et de travailler ensemble momentanément et de bonne foi est un but qui est encore loin d'être atteint".

L'homme d'affaires s'est dit d'avis que le volume de la construction offert dans la région de Montréal est extrêmement bas, tandis que le nombre d'entreprises en quête de contrats est élevé.

En dépit des nombreux facteurs qui contribuent au ralentissement de la construction, M. Parrish croit que le potentiel économique de la région de Québec ne saurait faire aucun doute.

Le conférencier a conclu en disant que l'existence d'un code uniforme de la construction à travers le Québec, l'adoption du système métrique et l'établissement d'un système d'information sur la construction favoriseraient l'essor de cette industrie.

Poursuite des négociations

Grève possible ce soir à la Tioxide du Canada

TRACY (L.B.) — Les négociations se poursuivent sans arrêt entre les représentants de Tioxide du Canada à Tracy et les Métallurgistes unis d'Amérique, en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

M. Jean-Marc Ringuette, représentant des Métallurgistes, espère qu'une entente entre les deux parties sera conclue avant jeudi soir. C'est en effet jeudi soir à

minuit que le syndicat pourrait légalement déclencher une grève.

Les négociations sont présidées par M. Gilles Laporte, conciliateur du ministère du Travail. Quant aux négociations proprement dites, elles durent depuis le début d'octobre dernier.

Le syndicat groupe quelque 200 ouvriers de Tioxide du Canada.

Présidence confiée à Mgr Sanschagrin

SOREL (L.B.) — A l'occasion de l'assemblée épiscopale de la province civile de Québec, qui a tenu ses assises la semaine dernière dans la vieille capitale, des évêques ont été élus pour présider divers comités épiscopaux sur le plan provincial.

Ainsi, Mgr Albert Sanschagrin évêque du diocèse de St-Hyacinthe, présidera le comité des relations entre l'Épiscopat et les Supérieurs majeurs des communautés religieuses d'hommes et de femmes; Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, s'est vu confier la présidence du comité de pastorale-liturgie-arts sacrés, alors que la présidence du comité de l'enseignement religieux était attribuée à Mgr Gérard-Marie Cocherre, évêque du diocèse de St-Jean.

Par la voie du Richelieu

Le chef de police de Contrecoeur, M. Ernest Gauthier, rappelle qu'il est interdit aux propriétaires de motoneige de circuler dans les rues du village. Le règlement municipal no 131 stipule que cette interdiction s'applique aux motoneiges, aux "go-Kart" et aux autres engins motorisés du même genre. Une amende de \$20 est prévue pour les personnes qui enfreignent ce règlement.

Monsieur Marcel Guertin, propriétaire du magasin d'alimentation Métro-Guertin de Tracy, a été réélu administrateur des marchés d'alimentation Métro-Lasalle Limitée. M. Guertin a été confirmé dans ses fonctions lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, dont le président du conseil d'administration est M. Claude Mes-

Semaine d'activités intenses et de rencontres avec le public pour les 425 scouts

SOREL (L.B.) — Les 425 scouts de la région de Sorel-Tracy participent à la semaine scout internationale en présentant diverses activités qui permettent à la population de mieux connaître leur mouvement.

Les jeunes d'aujourd'hui font la nation de demain et à ce titre ils méritent notre confiance et notre appui, a souligné le chef du secteur Sorel-Tracy, M. Gérard Letourneau. Pour les 2.000 scouts du diocèse de Saint-Hyacinthe, la semaine du 15 au 21 février leur donne l'occasion d'être mieux connus. "C'est

pour eux, une semaine d'activités intenses et de rencontres avec le public.

Le scoutisme est un mouvement d'éducation para-familial et para-scolaire. Il importe donc que les parents, les premiers responsables de leurs enfants, s'intéressent et prennent part à cette forme d'éducation qui est le scoutisme au même niveau que l'école et la famille.

Le scoutisme est une école de civisme, a ajouté M. Letourneau. Un mouvement de fraternité universelle. Le scoutisme veut éduquer. Or éduquer, c'est aider quelqu'un à s'épanouir.

Cela demande qu'on stimule le développement des talents. La vie de groupe, par équipe, dans le scoutisme, favorise cet épanouissement chez le jeune, à partir de ses rêves et de ses projets, le tout coordonné à une technique bien établie, qui demande une cohésion de groupe, une discipline de travail et un partage des responsabilités.

Le scoutisme, a souligné M. Letourneau, est une école de formation où le jeune fait lui-même l'expérience de la vie en société par le truchement du groupe dont il fait partie, et y

découvre les vraies dimensions de la vie sociale et chrétienne.

Pour la fin de semaine, le programme d'activités des scouts de Sorel et de Tracy est le suivant: Jeudi et vendredi de 9 heures 30 à 9 heures, le soir, les scouts du secteur Sorel-Tracy tiendront une exposition au Centre d'achats Stemborg-Miravalles Mart. Il y aura démonstration de techniques par les éclaireurs et projections de films de camp scout et de diapositives.

Samedi, l'exposition au Centre d'achats se poursuivra de 9 heures le matin à 11 heures 30,

alors que dans l'après-midi, à 1 heure 30, il y aura rallye scout, et à 8 heures 30, le samedi soir, une soirée dansante au Domaine Richelieu pour les parents des scouts et pour le public en général.

Dimanche, le 21 février, à l'occasion de la fête de Baden-Powell, le premier scout, le comité de parents organise des activités ouvertes au grand public, de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, à l'arsena de Saint-Joseph de Sorel. Il y aura des jeux sur glace, ainsi qu'une projection continue de films de métier qu'un montage audio-visuel,



(Photo Roland Lemire)

Il faut une politique d'ensemble pour lutter efficacement contre le crime

— Le directeur Blanchet

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — "Reconnaissant que la fonction policière est devenue d'ordre professionnel et que l'expérience dans le milieu est de toute première importance par rapport à la participation au niveau de la province et du Canada dans son ensemble. Malheureusement, les parties concernées n'ont pas pu trouver le moyen de se rassembler autour d'une table ronde. Nous sommes présentement dans un dilemme fort dangereux où la criminalité joue un rôle de toute première importance".

C'est ce que déclarait M. Guy Blanchet, directeur de police du Cap-de-la-Madeleine, devant les membres de la Société de Criminologie du Québec, section de la Mauricie, lors d'un colloque sur la criminalité, au Centre

culturel de Trois-Rivières. Dans son exposé, le directeur de police constate que "d'année en année, on a fait des démarches pour trouver des conclusions sur différents problèmes d'ordre criminalistique au niveau de la province et du Canada dans son ensemble. Malheureusement, les parties concernées n'ont pas pu trouver le moyen de se rassembler autour d'une table ronde. Nous sommes présentement dans un dilemme fort dangereux où la criminalité joue un rôle de toute première importance".

"Je ne puis que déclarer que les organismes qui sont participants au niveau de la région dans le contrôle et l'acheminement de la chose criminalistique reconnaissent l'urgence de telles rencontres et de tels dialogues", a poursuivi M. Blanchet.

Après avoir parlé des conséquences du crime dans une nation, le directeur de police a mentionné qu'un comité avait été formé aux Etats-Unis pour la lutte contre le crime et il a donné la philosophie de base de ce comité qui peut se résumer comme suit: "L'efficacité de chaque agence au service des jeunes dépend en grande partie de l'efficacité de tous les autres organismes. Ce comité tout en reconnaissant que la fonction policière est spécialisée et requiert des habiletés particulières acquises par l'expérience et l'entraînement, rappelle que la police ne travaille pas dans un "vacuum". Le rôle de celle-ci doit être coordonné avec le travail de la Cour de l'école, de l'Eglise, et celui des services de réhabilitation, tous appelés à collaborer dans la prévention du crime".

"La police peut bien centrer ses efforts sur le développement de techniques scientifiques de détection et d'appréhension des criminels. Mais, la répression, à

elle seule, ne suffit pas à prévenir le crime".

"Les récents congrès internationaux de la Police, de même que le comité américain cités plus haut, reconnaissent l'importance de l'action familiale, de l'Eglise et de l'école en vue de prévenir le crime. Cependant, jusqu'à récemment, peu d'efforts ont été consacrés à comprendre la répression criminelle comme un processus global, auquel toute la communauté est appelée à collaborer. Seule une théorie cohérente, définissant bien les fonctions et les rôles, permettra de tenir en échec la méfiance réciproque et servira de terrain d'entente en vue d'une discussion qui permettra l'acceptation des buts communs", a conclu le directeur de police.

La taxe de vente a rapporté \$165,000 à Trois-Rivières-Ouest

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — La perception de la taxe de vente suit une ligne ascendante à Trois-Rivières-Ouest, depuis l'ouverture du pont qui relie cette ville à la rive sud.

Cette augmentation substantielle dont les autorités municipales se réjouissent avec raison, a fait suite à la réalisation réclamée à grands cris par tous les résidents du Cœur du Québec: un pont pour remplacer l'ancien système de traverse et ainsi améliorer les affaires entre les deux rives.

Les statistiques municipales de Trois-Rivières-Ouest démontrent clairement que ce projet ne pouvait qu'être bénéfique: \$165,000 ont été perçus au cours de 1969 pour la taxe de vente dans cette municipalité.

Or, pour l'année 1967, un montant de \$140,000 avait été constaté pour cette taxe de vente à l'étendue du territoire de la cité. La même année, le 20 décembre, le pont était ouvert à la circulation... on allait voir!

On a vu! En effet, une augmentation de \$20,000 a été enregistrée pour l'année suivante laquelle portait la perception de 1968 à \$160,000.

Cette hausse que certains auraient crue stationnaire a fait un autre bond l'année dernière, qui affiche une taxe de vente générale de \$165,000.

Voyage au coeur du temps

LES MEMBRES DU Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine ont fait un voyage au coeur du temps et dans le cosmos, lors du dernier souper mixte. M. Jean-Luc Dion, ingénieur-physicien, professeur à l'université du Québec à Trois-Rivières, a piloté l'assistance à travers les étoiles, les galaxies et le système solaire par une conférence sur le cosmos. De gauche à droite, le docteur André Trahan, président du club, le conférencier Jean-Luc Dion et M. Majella Perron, rédacteur-en-chef du bulletin du Club Richelieu du Cap.

Place de l'hôtel de ville

Les statistiques compilées par le surintendant de l'Usine de filtration, M. Walter Boucher, mentionnent qu'il s'est dépensé, en janvier 259,380,000 gallons d'eau, à Trois-Rivières. La consommation moyenne par jour fut de 8,367,000 gallons.

L'administration municipale se propose de demander l'autorisation d'imposer une taxe spéciale aux stations de service et aux commerces qui ont pris la mauvaise habitude de pousser la neige dans la rue. Cette requête sera présentée sous forme d'amendement à la charte.

Le gérant Roger Lord a révélé qu'il en coûtera \$780 en 1969, pour les frais de représentations des ingénieurs municipaux à divers congrès.

L'enseignement a négligé trop longtemps les possibilités individuelles des jeunes

— M. Lucien L'Heureux

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "L'enfant n'est pas le diminutif de l'homme, c'est un homme en puissance! Ces paroles sont celles de M. Lucien L'Heureux, le directeur des études à la Commission scolaire Chavigny, qui s'adressait aux kiwaniens de Trois-Rivières-Ouest à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Avant d'entretenir ses hôtes sur le renouveau dans l'enseignement, le conférencier a expliqué les raisons du regroupement effectué à Chavigny à l'été 1968. "Il nous fallait", a souligné M. L'Heureux, augmenter le potentiel d'élèves pour offrir des services plus efficaces!"

De fait, l'enseignement de la langue anglaise a suivi ce regroupement de même que celui maintenant dispensé à l'enfance adaptée.

"Au début", dit le directeur L'Heureux, les gens étaient

craintifs... ils croyaient qu'avec ce regroupement, leur support financier ne servirait qu'à Trois-Rivières-Ouest!"

Cette crainte est maintenant dissipée et neuf conseillers scolaires sont responsables du nouveau territoire de Chavigny qui comporte, outre Trois-Rivières-Ouest, ceux de la Pointe-du-Lac et de Saint-Etienne-des-Grès.

Qui plus est, ce regroupement a permis ce qui s'était avéré impossible dans le passé: la séparation de l'administration de la commission scolaire d'avec la pédagogie.

Le directeur L'Heureux compara le renouveau scolaire aux nouveaux procédés employés dans l'industrie.

"Pour survivre", dit-il, l'industrie doit constamment se renouveler et il en est de même au niveau scolaire!"

Il faut cependant dans ce dernier milieu faire preuve d'une grande prudence car on ne doit

jamais expérimenter sur "le dos des enfants".

Dans le passé, souligne le conférencier, l'enseignant s'occupait de ses élèves "en bloc". C'est-à-dire qu'on ne tenait pas alors compte du fait qu'une énorme différence existe entre chacun d'eux.

Bref, avoue M. L'Heureux, on a négligé trop longtemps les possibilités individuelles des jeunes sans tenir compte des personnalités de chacun.

"Aujourd'hui, l'enfant se développe plus vite; il est mieux renseigné; il questionne plus... beaucoup plus!"

C'est justement là qu'intervient le renouveau dans l'enseignement selon M. L'Heureux. On peut maintenant, en tenant compte bien sûr des capacités individuelles, faire "sortir" des élèves ce qu'ils valent vraiment.

Finie donc l'époque où on répondait à la curiosité naturelle des élèves par un: "On verra ça l'année prochaine!"



(Photo Roland Lemire)

Première visite à Trois-Rivières

LE PRÉSIDENT DE la Chambre de Commerce du Canada, M. J. Allyn Taylor, de London, Ontario, était, hier, de passage à Trois-Rivières. C'était sa première visite en nos murs. M. Taylor a été reçu à l'hôtel de ville par le maire-suppléant, M. Florent Groleau. Ci-dessus, le conseiller Groleau, M. Taylor et le président de

la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, M. Marc Germain. Le distingué visiteur fut par la suite l'hôte d'honneur à un dîner organisé par le conseil d'administration de la Chambre de Commerce trifluvienne au Centurion et il a participé à une visite industrielle à l'usine Domtar.

J.N. BEAUDOIN, le plus grand magasin de meubles, redécouvre son magasin. Très bientôt, nous vous

Prix spéciaux sur tous les ameublements de cuisine en magasin, réduction allant jusqu'au prix coûtant

Matelas et boîte

"Beautyrest" - "Back Care" de Simmons

Rég.: \$219 SPÉCIAL

\$178

Les 2 morceaux

présenterons...

18 pièces complètement meublées et décorées pour un choix plus facile.

Beaudoin 55 ans de service et plus jeune que jamais

AMEUBLEMENT 3 pièces "Style Colonial"

Rég.: \$768 SPÉCIAL

\$539

Comprenant 10 mcx.

Tapis de Cuisine

8 couleurs Garanti anti-tache

Rég.: \$10.50 SPÉCIAL

\$765

LA VERGE

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN



J.N. Beaudoin & Co. Ltée

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES 378-5471

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Essentielle et plus froide. Vents du nord-ouest de 20 miles avec rafales. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 15 et 25 degrés. La température, 10 et 20 degrés.

Le numéro 374 6221

ROBES Vanité

373 DES FORGES TROIS RIVIERES 374 5914

Le parc national de la Mauricie

Un accord de principe est intervenu entre Québec et Ottawa

QUÉBEC (PC)—Des discussions sont entamées entre Québec et Ottawa en vue de l'établissement d'un parc national en Mauricie et une rencontre fédérale-provinciale à ce sujet a eu lieu mercredi à Québec, a annoncé M. Gabriel Loubier, ministre québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

M. Loubier a communiqué cette information, mercredi, en réponse à des questions d'un journaliste, en se rendant à une réunion du conseil des ministres du Québec.

M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien et responsable de l'administration des parcs nationaux, a participé à la rencontre, a dit M. Loubier.

Le ministre a déclaré qu'un "accord de principe" était intervenu entre Québec et Ottawa sur l'établissement d'un parc national en Mauricie.

Il a ajouté que le gouvernement québécois avait été informé pour la première fois officiellement de l'intention du gouvernement fédéral d'établir un parc national en Mauricie durant le mois de novembre 1969

et que Québec avait communiqué par lettre au gouvernement fédéral, le 22 décembre, son accord de principe sur ce projet.

En réponse à une question, M. Loubier a déclaré que l'accord de principe ne prévoyait pas que le Québec souscrive à une requête fédérale demandant que la province accepte une cession de terrain aux fins de l'établissement du parc.

Des sources fédérales ont mentionné que le gouvernement du Canada exigeait, comme point de départ des discussions, une cession de territoire aux termes de la loi fédérale sur les parcs nationaux.

Selon ces sources, une exception aurait été faite pour l'établissement du parc national Forillon, en Gaspésie. Ce projet prévoit un transfert de territoire par Québec au gouvernement fédéral pour une période de 99 ans.

Le parc Forillon, a-t-on expliqué, s'inscrit dans le cadre d'un accord Ottawa-Québec portant sur un plan d'ensemble et de réaménagement du territoire entier de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine.

Il reproche au Parti libéral de ne pas écouter les électeurs

Claude Wagner abandonne la politique... "pour l'instant"

par Gérard ALARIE

QUÉBEC (PC) — Candidat battu dans la course à la direction du parti libéral du Québec, M. Claude Wagner a annoncé mercredi sa décision de se retirer "pour l'instant" de la vie politique.



M. CLAUDE WAGNER vient de fermer derrière lui la porte du Parti libéral du Québec.

A l'issue d'un entretien avec le chef du parti, M. Robert Bourassa, M. Wagner a annoncé, au cours d'une conférence de presse, son intention de fermer les portes derrière lui, M. Wagner a assaini sa communication d'une dénonciation indirecte du parti libéral du Québec, auquel il reproche de ne pas savoir se mettre à l'écoute des électeurs.

Dans sa course à la direction du parti, "j'ai combattu, a-t-il dit, en respectant scrupuleusement les règles du jeu établies par un parti, qui, je le croyais, saurait se mettre à l'écoute de l'électorat".

M. Wagner a précisé qu'il ferait tenir, dans les prochains jours, au président de l'Assemblée nationale, une lettre l'informant de sa décision d'abandonner son siège de Verdon à l'Assemblée nationale qu'il occupe depuis 1964.

Il a ajouté qu'avant d'arrêter sa décision, il avait examiné le pour et le contre et envisagé d'accepter un compromis avec le parti.

Pas de compromis

"Depuis quelque temps, a expliqué M. Wagner dans une

déclaration écrite, le mot "compromis" semble être devenu synonyme et gage de succès en politique. Quant à moi, je continue à croire que la population exige davantage de ses représentants élus et que le compromis ne doit jamais remplacer le respect de soi-même, quelles que soient les pressions et d'où qu'elles viennent".

M. Wagner a rappelé qu'il avait été appelé en 1960 à "servir la cause de la justice", d'abord à titre de procureur de la Couronne. En 1963, il était nommé juge de la Cour des sessions à Montréal. Élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1964, il était aussitôt nommé ministre, d'abord au poste de solliciteur général, puis à celui de procureur général et enfin au poste de ministre de la Justice.

"Après dix ans de dévouement sincère à l'égard de mes concitoyens, sans rien demander en retour, je me retire pour le moment de la vie politique".

Cette affirmation paraît laisser une porte ouverte sur une rentrée éventuelle de M. Wagner dans la politique active.

Bourassa entend présenter une équipe compétente, dynamique et renouvelée

QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a commenté laconiquement mercredi la décision de M. Claude Wagner d'abandonner le parti et la politique active.

"C'est une décision personnelle" de M. Wagner, a dit M. Bourassa, par voie de communiqué qui a par ailleurs tenu à souligner ce qu'il appelle "les services considérables que M. Wagner a rendus au Parti libéral et à la population québécoise".

"M. Wagner aurait pu, comme dans le passé, a ajouté le chef du parti, continuer à travailler au sein de l'équipe qu'il abandonne".

"Il a préféré retourner à la pratique privée du droit, c'est sa décision personnelle" a-t-il noté.

M. Bourassa a affirmé d'autre part qu'il était mercredi à poursuivre ses rencontres "pour présenter à la population québécoise aux élections générales de 1970 une équipe compétente, dynamique et renouvelée".

La CJC ne deviendra pas une "compagnie de vieillards"

(Pelletier)

OTTAWA (PC) — Les Communes ont donné la troisième lecture, mercredi, au bill C-176 modifiant la loi sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, après un dernier effort de l'opposition pour obtenir la nomination des membres du conseil par les volontaires.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, s'est opposé à l'argumentation avancée. Il a affirmé que la CJC ne deviendrait pas "une compagnie de vieillards" du fait que le gouvernement en nomme les administrateurs.

Avant d'adopter le bill sur division, les Communes ont en effet rejeté par vote trois motions d'amendement proposées par l'opposition.

Deux d'entre elles, presque si-

milaires dans les termes, demandaient que les volontaires puissent nommer trois ou parfois quatre des membres du futur conseil d'administration. Le premier ministre Trudeau qui a fait part de cette décision, hier, aux Communes a précisé qu'elle s'inscrivait dans la détermination de son gouvernement de juguler l'inflation au Canada.

Le premier ministre qui faisait une déclaration sur la con-

Le Québec entier a essuyé "un échec"

QUÉBEC (PC) — C'est le Québec entier, et non le gouvernement du Québec, qui a essuyé "un échec" à Ottawa lors de la conférence fédérale-provinciale qui a pris fin mardi et il convient d'inviter "la population à y réfléchir", a affirmé le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, de retour à Québec.

"Si le gouvernement fédéral continue de maintenir les provinces dans un état d'écrasement, a ajouté M. Bertrand, ce ne seront pas elles qui auront mis en péril l'avenir de la Con-

fédération canadienne".

M. Bertrand répondait mercredi, se rendant à une réunion de son conseil des ministres, à des questions de journalistes. "L'attitude négative d'Ottawa, si elle persiste, ne peut que provoquer un malaise", a dit le premier ministre.

A la question pour savoir si son gouvernement entend en appeler à la population du jugement à rendre dans le différend qui l'oppose au gouvernement fédéral sur le partage des recettes fiscales, M. Bertrand a

déclaré: "Ce peut être le devoir du gouvernement québécois de présenter les faits à la population et de l'inviter à réfléchir".

M. Bertrand a ajouté que le premier ministre du pays, M. Pierre-Elliott Trudeau, a eu tort d'évoquer des élections provinciales prochaines au Québec "sur le dos d'Ottawa".

"Nous ne ferons pas des élections sur le dos d'Ottawa, malgré ce qu'affirme M. Trudeau, a dit le premier ministre québécois. Nous tenterons de faire

Ottawa dépêcherait l'armée si Québec se séparait au moyen d'un coup d'état

MONTREAL (PC) — Le gouvernement fédéral dépêcherait des troupes au Québec si la séparation de la province se faisait au moyen d'un coup d'état, a déclaré, mercredi, M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Sharp.

M. Goyer, député fédéral pour la circonscription de Dollard à Montréal, a déclaré devant des étudiants de l'école polytechnique de l'Université de Montréal qu'un tel geste serait fait pour protéger le respect de la démocratie.

"S'il y avait un coup d'état,

des actes de violence et de l'anarchie, vous pouvez être assurés qu'Ottawa interviendrait et que les forces armées seraient dépêchées sur les lieux et y resteraient aussi longtemps qu'il le faudrait pour rétablir l'ordre".

M. Goyer a ajouté que le séparatisme serait invalide s'il était uniquement décrété par "testament" d'un gouvernement provincial.

"Afin de respecter les règles de la démocratie, le seul moyen, pour le Québec, de se retirer de la Confédération est par la tenue d'un référendum", a ajouté M. Goyer.

Le premier ministre Trudeau annonce que le fédéral procédera à une hausse de certains tarifs postaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de reporter son projet de hausser certains tarifs postaux ainsi que d'autres services qui lui auraient procuré des revenus additionnels d'environ \$25,000,000 au cours de l'année fiscale 1970-71.

Le premier ministre Trudeau qui a fait part de cette décision, hier, aux Communes a précisé qu'elle s'inscrivait dans la détermination de son gouvernement de juguler l'inflation au Canada.

Le premier ministre qui faisait une déclaration sur la con-

férence fédérale-provinciale des chefs de gouvernements canadiens qui a eu lieu, lundi et mardi, à Ottawa, a signalé que cette décision ajoutée à celle qui fut prise lundi de ne pas augmenter les tarifs aériens, fait que le gouvernement abandonne des sources de revenus d'environ \$45,000,000.

La seule augmentation des tarifs aériens aurait procuré près de \$20,000,000 additionnels au fédéral au cours de la prochaine année fiscale débutant le 1er avril 1970.

M. Trudeau a précisé que l'augmentation projetée de certains tarifs postaux aurait donné des recettes supplémentaires de \$17,000,000.

Un montant d'environ \$6,500,000 aurait été aussi obtenu grâce à des augmentations de prix pour la vérification des instruments de mesure et de poids ainsi que pour l'examen des troupeaux, des plantes et de la viande.

Enfin, le gouvernement estimait pouvoir obtenir une somme additionnelle de \$1,500,000 en

haussant notamment les prix d'entrée dans les parcs nationaux.

Par ailleurs, M. Trudeau a annoncé que son gouvernement demandera à ses corporations, entre autres Air Canada et Polymer, d'adhérer au programme de restrictions volontaires que la Commission fédérale des prix et des revenus a élaboré récemment à l'intention des entreprises du secteur privé.

Le premier ministre a expliqué que cela signifiait que les tarifs de voyageurs et de fret

Le cabinet fédéral doit rencontrer les dirigeants des centrales syndicales

OTTAWA (PC) — Dans la poursuite des efforts en vue de juguler la poussée inflationniste, le cabinet fédéral rencontrera, au cours des prochaines semaines, les dirigeants des deux grandes centrales syndicales du Canada pour discuter de la forme de la participation à cette lutte.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre Elliott Trudeau, alors qu'il était interrogé par le député conservateur de Prince Edward-Hastings, M. George Hoes, aux Communes.

Les membres de la Commission des prix et revenus a déjà eu des entretiens et tenu une conférence sur la stabilisation des prix avec les représentants de l'industrie et les chefs d'entreprise.

Les participants à cette conférence avaient déploré quelque peu l'absence du monde syndical dont la contribution à la lutte contre la hausse des prix et des coûts est indispensable au succès de l'initiative.

Par ailleurs, interrogé par le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, M. Trudeau a répété que des sanctions seraient prises contre ceux qui agiraient dans le sens contraire de la lutte à l'inflation.

Il a ajouté que plusieurs sanctions ont été envisagées en ce qui concerne par exemple les tarifs.

C'est le fédéral, et non la Commission des prix et revenus, qui appliquerait ces sanctions.

Chrétien en Sibérie

OTTAWA (PC) — Le ministre du Développement du Nord, M. Jean Chrétien se propose de passer dix jours en Sibérie au printemps, afin de constater comment les Russes s'y prennent pour développer leurs régions nordiques.

Un porte-parole a précisé que le ministre sera tout particulièrement intéressé de savoir comment les Russes ont l'intention d'exploiter leurs immenses découvertes minérales, et quels sont leurs projets pour leur mise en marché.

Les méthodes qu'emploient les Russes pour briser la glace ainsi que leurs projets de conservation intéressent le ministre au plus haut point, a ajouté le porte-parole.

M. Arthur Laing, alors qu'il était ministre du développement du Nord, a visité la Sibérie en 1965 et est revenu enthousiasmé par ce qu'il avait vu.

Les nouveaux développements aussi bien dans l'arctique canadien qu'en Sibérie, depuis la visite de M. Laing, ont convaincu M. Chrétien et ses collègues qu'ils auront beaucoup à apprendre au cours de leur prochaine visite.

Dans une récente livraison de la revue "Soviet Union Today", publiée par l'ambassade russe au Canada, on y lit que la Sibérie "flotte sur le pétrole et le gaz".

Un article de M. Abel Aganbegyan, directeur de l'Institut d'organisation industrielle et de production en Russie, prédit que la population de la Sibérie doublera dans 30 ans; la population actuelle est de 20,000,000 âmes.

Dans la lutte contre l'inflation Le CTC n'entend pas imiter les provinces

OTTAWA (PC) — La troisième étape que la Commission des prix et des revenus entend franchir dans la lutte contre l'inflation, en ralliant les syndicats aux positions des provinces et des entreprises, ne le sera pas de sitôt, s'il n'en tient qu'au Congrès du Travail du Canada.

Le CTC a, en effet, fait savoir, mercredi, que ses structures démocratiques "ne lui permettent pas d'engager les syndicats à se soumettre à des contraintes salariales".

La Commission des prix et des revenus, créée par le gouvernement fédéral, en juin dernier, a réussi, la semaine dernière, lors de la conférence nationale sur la stabilisation des prix, à obtenir des associations professionnelles et des entreprises canadiennes qu'elles maintiennent, au cours de 1970, leurs

hausse de prix en-deça de leurs augmentations de coûts.

Cette commission a franchi la seconde étape de sa lutte contre l'inflation lorsqu'elle a obtenu, cette semaine, des gouvernements réunis en conférence fédérale-provinciale à Ottawa, un engagement similaire.

Et ce qu'elle considère comme la troisième étape de sa lutte consiste à amener les syndicats à emboîter le pas dans la voie prise par les entreprises, associations professionnelles et gouvernements.

La Commission n'a jamais déclaré comme certain que les syndicats seraient convoqués dans l'immédiat à une conférence nationale sur la stabilisation des revenus, mais elle a, par la voix de son président et de son vice-président, MM. John Young et Paul Gérin-Lajoie, indiqué que l'exemple des gouverne-

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	27
Bourses	14
Classées	24-25-27
Horoscope	13
Mots croisés	13
Convocations	24
Nécrologie	27
Page féminine	11
Radio-T.V. Cinéma	20-21
Sports	16-17-18
Vers Vatican III	12

LE SOURIRE DU PETIT DÉJUNER

Titre dans un journal: "Je suis sportive et je chosse l'homme".

CRÉMERIE des TROIS-RIVIERES

Tel. 378-1152 398-8881 398-4471

Le service qui ne fait pas attendre

Référendum sur la question de construction de maisons à logements multiples

LA TUQUE (M.A.) — Les électeurs propriétaires de la zone B-3 de la ville de La Tuque seront appelés à nouveau à se prononcer, mardi le 24 février, au cours d'une assemblée publique, afin de décider si le scrutin doit être demandé relativement au règlement numéro 551 qui a pour but de permettre la construction d'un bâtiment d'habitation à logements multiples, comprenant trois étages et demi, 15 logements et deux studios.

Lors de cette assemblée publique, si six électeurs-propriétaires de la zone concernée ne demandent pas le vote sur le règlement numéro 551, celui-ci sera automatiquement approuvé par les électeurs-propriétaires de cette zone et il entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises.

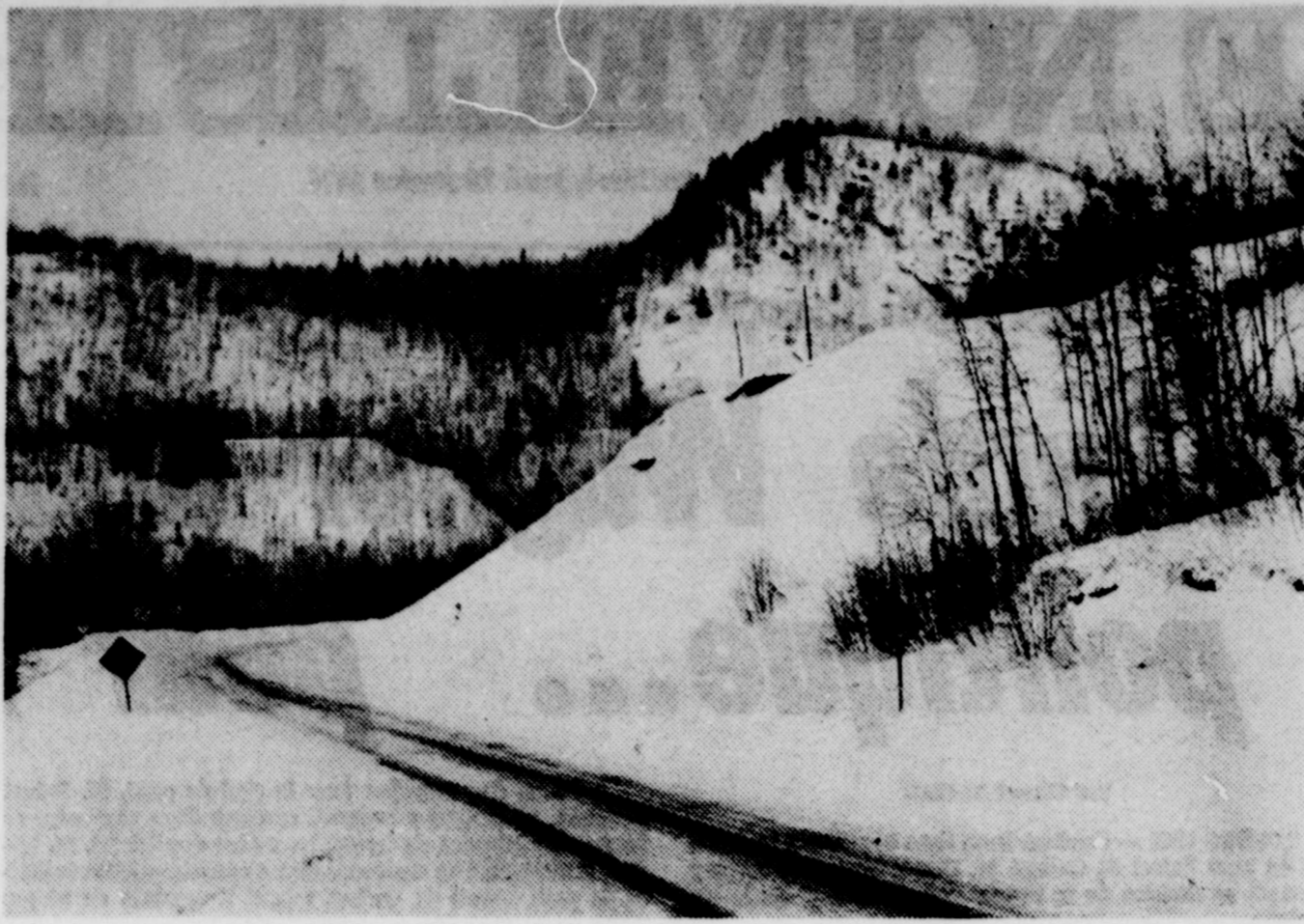
Dans le cas contraire, les électeurs-propriétaires devront se prononcer par référendum.

M. Jean-Louis Colbert élu gouverneur régional du district Richelieu

LA TUQUE (M.A.) — Un membre du club Richelieu de La Tuque, M. Jean-Louis Colbert, vient d'être élu gouverneur régional du district numéro 4 pour le club social qu'il représente. Cette nomination s'est faite lors du récent congrès international des clubs Richelieu, qui avait lieu à Ottawa. Le club local était d'ailleurs représenté par quelques-uns de ses membres, soit MM. Lucien Veillette, président, Raoul Maillet, Jean-Louis Colbert et Vic Désormeaux.

De par sa définition, le gouverneur régional est représentant de sa région auprès du conseil d'administration et il exerce les fonctions de conseiller et d'agent de liaison auprès du club de sa région, du district auquel il appartient et de la société en général. De plus, il est coordonnateur des autres clubs de sa région et suggère et encourage la fondation de clubs nouveaux et y apporte sa collaboration. Son mandat est d'une durée

d'un an mais il peut être réélu pour un autre mandat à la fin du premier.



LA ROUTE 19 entre La Tuque et le Lac Bouchette ne sera pas améliorée prochainement, du moins si on s'en remet au ministère de la Voirie. Celui-ci a précisé qu'il ne voulait pas se substituer à l'entreprise privée pour l'im-

plantation de services auxiliaires en bordure des routes, en ce qui concerne particulièrement les postes d'essence, les équipes de dépannage et les casse-croûtes.

La population aura à se prononcer

Une refonte du règlement municipal de zonage n'est pas une chose facile

LA TUQUE (M.A.) — "Ce n'est pas une mince affaire que d'envisager la refonte de notre règlement municipal de zonage, mais il va bien falloir un jour ou l'autre, que l'on prenne en main cette tâche pour refondre certaines zones de la ville de façon à faciliter le développement normal de certains secteurs selon les politiques établies par les autorités gouvernementales."

pendant un certain temps sans que des changements y soient apportés avec tous les inconvénients que cela comporte".

Le conseiller Marcel Roy s'était déclaré favorable auparavant à ce que le conseil municipal continue d'étudier chaque cas selon son mérite, pour le moment du moins.

Pour sa part, le gérant municipal, M. Léo Archambeault, a indiqué que si la ville désire modifier son règlement de zonage au complet, la population sera appelée à se prononcer sur le sujet par référendum. "Je ne suis pas certain, a-t-il conclu, qu'elle soit disposée, dans son ensemble, à accueillir ces changements".

Au grand vent du nord

● La partie qui devait opposer dimanche soir, les Loups de La Tuque aux Aigles d'Alma, a été reportée à mardi le 24 février. Par ailleurs une rencontre au sommet aura lieu en fin de semaine dans la région du Lac St-Jean qui réunira les dirigeants d'au moins trois clubs de la ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean-Mauricie. Cette rencontre a été convoquée dans le but de faire la lumière sur les séries de fin de saison dans la ligue Senior.

● Certains malaises persistent encore au sein du conseil municipal, un peu plus de trois mois et demi après les élections. Nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte une fois de plus, mardi soir, pendant la réunion en comité juste avant celle "d'en haut". Après un échange de mots assez violent avec quelques conseillers, le gérant municipal a tout simplement ramassé ses "pénates" et est sorti promptement de la salle de comité pour être suivi quelques secondes plus tard, par le maire Filion.

● Quoiqu'en disent M. Marcel Goulet et le maire Lucien Filion, d'aucuns persistent à croire que le projet de construction de logement à prix modiques, envisagé par la municipalité, pourrait bien se concrétiser dans le quartier Bel-Air. La raison invoquée: "Il ne serait pas prudent de construire des maisons aussi près de l'aéroport". Chose certaine, la réponse à ces interrogations n'est pas pour demain.

● Une erreur s'est glissée dans un texte publié dans notre édition du 18 février. En effet, l'automobile qui a été happée par un convoi ferroviaire mardi ne constituait pas le cinquième accident du genre depuis le début de l'année mais bien le sixième.

Pas de ligne téléphonique ni de patrouille routière sur la route 19

par Marcel AUBRY

public voyageur circulant entre La Tuque et la région du Lac Saint-Jean soit adéquatement protégé.

Cette prise de position du conseil municipal faisait suite à une rencontre qui avait eu lieu précédemment entre les conseils municipaux et les Chambres de Commerce de La Tuque et Roberval, et dont le sujet de discussions avait été: une meilleure utilisation de la route 19.

Commentant la substance de la résolution adoptée par les édiles municipaux de La Tuque le 3 février dernier, le sous-ministre de la Voirie "reconnait que le "désert" relatif en matie-

re de communications et de services auxiliaires peut, à certaines périodes de l'année, constituer une menace à la sécurité des usagers et en toutes saisons une source d'inconvénients. Malheureusement, dit-il, le ministère de la Voirie n'a pas tous les pouvoirs ni surtout tous les moyens pour parer à toutes les éventualités".

L'ingénieur Bureau note également que pour ce qui a trait aux communications, les équipes d'entretien du ministère disposent d'un relais radiophonique à la jonction de la route du Lac Edouard par lequel il est toujours possible d'acheminer des appels d'urgence par l'entremi-

se d'un autre usager ou d'un de nos préposés à l'entretien.

Il ne peut être question, continue le sous-ministre, d'installer une ligne téléphonique à cause du coût prohibitif, ni de maintenir une patrouille routière, pour la même raison.

La lettre du représentant gouvernemental fait également mention que le ministère de la Voirie maintient des patrouilles de nuit sur la Transcanadienne entre Québec et Montréal, de même que sur les routes 54 et 54A dans le parc des Laurentides, mais qu'il songe sérieusement à les supprimer à cause des budgets fort limités et parce qu'en vertu de la loi, leur rôle se limite à constater et avertir

la Sûreté provinciale, qui elle a le droit de déplacer les voitures accidentées, de prendre les mesures de secours voulues et de faire les constatations d'usage.

"Nous regrettons, conclut le sous-ministre Bureau, d'avoir à vous exposer les faits de façon aussi brutale, mais tout ce que nous pouvons faire dans le moment, c'est de demander à notre directeur de l'entretien et au divisionnaire responsable de l'entretien de la route, de bien vouloir réfléchir de nouveau et voir quelles améliorations ils pourraient apporter à la sécurité et au service de l'usager dans le cadre des moyens dont ils disposent présentement".

J.N. BEAUDOIN, le plus grand magasin de meubles, redécouvre son magasin. Très bientôt, nous vous

Prix spéciaux sur tous les ameublements de cuisine en magasin, réduction allant jusqu'au prix coûtant

Matelas et boîte

"Beautyrest" - "Back Care" de Simmons

Rég.: \$219 SPÉCIAL

\$178

Les 2 morceaux

présenterons...

18 pièces complètement meublées et décorées pour un choix plus facile.

Beaudoin 55 ans de service et plus jeune que jamais

AMEUBLEMENT 3 pièces "Style Colonial"

Rég.: \$768 SPÉCIAL

\$539

Comprenant 10 mcx.

Tapis de Cuisine

8 couleurs

Garanti anti-tache

Rég.: \$10.50 SPÉCIAL

\$765

LA VERGE

Futurs Mariés en 1970 c'est

BEAUDOIN



J.N. Beaudoin
CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR

TROIS-RIVIÈRES

378-5471

Futurs Mariés en 1970 c'est

BEAUDOIN



PLUSIEURS PERSONNES ont assisté hier aux obsèques de monseigneur Joseph-Arthur Papineau, ancien évêque de Joliette. La photo du haut montre également que plusieurs personnalités ont suivi le cortège funèbre. Celle du

bas montre les policiers de la ville, le chef de police M. Jean L'Ecuyer à l'arrière plan à gauche et le maire à droite le Dr Camille-A. Roussin qui assistaient à la cérémonie civique sur l'esplanade de Joliette.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu en la Cathédrale hier

Les obsèques de Mgr Papineau

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — C'est hier après-midi qu'ont eu lieu les obsèques de l'ancien évêque du diocèse de Joliette, monseigneur Joseph-Arthur Papineau. Plusieurs centaines de personnes ont assisté aux funérailles de monseigneur Papineau.

Une cérémonie civique a eu lieu au début de l'après-midi, à 14h.15, sur l'esplanade de Joliette. En-

core là, plusieurs personnes ont assisté à cette cérémonie qui précède celles qui se sont déroulées à la Cathédrale de Joliette.

C'est son éminent le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, qui a présidé la cérémonie des obsèques. L'archevêque de Montréal, monseigneur Paul Grégoire, a assisté l'archevêque de Québec.

Monseigneur René Audet, évêque du diocèse de Joliette, monseigneur Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, monseigneur Edouard Jetté, ancien administrateur apostolique du diocèse de Joliette, le chanoine Yvan Melançon, le père Norbert Fournier, supérieur des Clercs de Saint-Viateur pour la province de Joliette, M. Fernand Paradis, neveu du défunt, l'abbé Louis Germain curé de la Cathédrale, l'abbé Evariste Leblanc curé de Saint-Zénon et président du conseil presbytérien du diocèse de Joliette assistaient également à ces cérémonies.

On pouvait aussi remarquer la présence de monseigneur Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, monseigneur Georges Cabana ancien archevêque de Sherbrooke, monseigneur Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe et monseigneur Georges Dubuc, vicaire général du diocèse de Nicolet représentant l'évêque monseigneur Albertus Martin de Nicolet.

Parmi les personnes qui assistaient aux obsèques de monseigneur Papineau notons également la présence du ministre Marcel Masse, des députés de la circonscription de Joliette, du maire de la ville de Joliette le Dr Camille-A. Roussin et des conseillers de Joliette. Plusieurs autres personnalités assistaient aussi aux funérailles de l'ancien évêque du diocèse.

Monseigneur Papineau

L'ancien évêque de Joliette monseigneur Joseph-Arthur Papineau est décédé à ses appartements à l'Évêché, dimanche matin à l'âge de 95 ans. Il venait, il y a une semaine, de célébrer son anniversaire de naissance le 8 février. Monseigneur Papineau occupait le poste d'évêque de Joliette depuis 1928. En 1968 c'est monseigneur René Audet qui prenait ce poste.

Né à Saint-Jean le 8 février 1875, il était le fils de M. Luc Papineau et de Marie Morin. Après de longues études classiques et d'autres en théologie, au Séminaire de Sainte-Thérèse, tout en y enseignant, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1900, par

monseigneur Bruchési archevêque de Montréal.

Le défunt a poursuivi une longue carrière de 32 ans dans l'enseignement au niveau du cours classique à Sainte-Thérèse. En 1911 monseigneur Bruchési lui confiait la lourde tâche de fonder un nouveau collège classique à Saint-Jean. Il en devient le supérieur de 1911 à 1928 en s'occupant aussi des élèves comme préfet des études de 1911 à 1919 et de 1922 à 1928.

En 1916, il reçoit le titre de chanoine de la basilique de Saint-Jacques de Montréal. En 1928, il remplace monseigneur Guillaume Forbes promu archevêque d'Ottawa et qui était auparavant évêque de Joliette. Il fut sacré évêque à Joliette le 24 août par monseigneur Gauthier de Montréal.

En 1937, il est nommé chanoine honoraire de Saint-Jean. Puis en 1950, il atteint son jubilé d'or sacerdotal et est fait comte romain et assistant au trône pontifical. Cette même année il obtient un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal. De 1937 à 1959 monseigneur Papineau avait reçu le titre de gouverneur de l'Université de

Sa retraite

Exténué, il remet au Saint-Siège la direction du diocèse de Joliette en 1962, alors âgé de 87 ans. C'est monseigneur Edouard Jetté qui devient l'administrateur apostolique du diocèse "sede piena" c'est-à-dire que monseigneur Papineau conservait son titre d'évêque tout en

n'ayant plus les charges de ce poste.

C'est le 22 février 1968 seulement que monseigneur René Audet prenait possession du siège épiscopal de Joliette devenu vacant après la démission de monseigneur Papineau et celle de monseigneur Jetté.

Lucide jusqu'à la dernière seconde, le 15 février 1970 à sept heures du matin, après quelques heures d'un malaise qui ne paraissait pas devoir l'emporter aussi rapidement, il rendit l'âme. Ceci mettait un terme à une vie extraordinairement remplie par les actes d'un évêque prestigieux de 34 ans, couronnées par la dignité d'une retraite discrète vécue dans la prière et l'attente confiante de la rencontre avec le Seigneur.

Le congrès de l'Association progressiste-conservatrice du Québec aura lieu pendant le prochain week-end

JOLIETTE (P.A.C.) — Le député de la circonscription de Joliette à la Chambre des communes M. Roch LaSalle a voulu dans un communiqué faire savoir à la population qu'au cours de la fin de semaine prochaine se tiendra le congrès de l'Asso-

ciation progressiste-conservatrice fédérale du Québec. Ce congrès aura lieu à l'hôtel Skyline de Montréal.

Le samedi 21 février, il y aura un dîner qui sera servi à compter de 19h.30. Cette réception sera suivie d'une soirée de danse où tous les congressistes devraient être présents.

Dans l'après-midi il y aura plusieurs comités qui siégeront. Dans ces comités on discutera

de plusieurs problèmes qui intéresseront les participants du congrès. Le député M. LaSalle a laissé entendre qu'il serait très satisfait de pouvoir informer toute la population et plus particulièrement la population qu'il représente. Les journalistes de Joliette ont reçu une invitation spéciale de l'ancien maire de Crabtree M. LaSalle pour assister à ce congrès qui aura lieu pendant le week-end.



M. Roch LaSalle

En furetant dans Joliette

● Le bijoutier Yvon Richard situé sur la rue Saint-Paul dans le centre-ville, malgré l'incendie qui récemment ravageait presque en entier cet établissement, sera de nouveau en opération très bientôt. Comme on connaît M. Richard, plein de courage il reprend tout.

● Mlle Francine Gendreau de Joliette a subi des examens en vue d'être acceptée sténotypiste officielle. Elle a réussi ces examens et est maintenant reçue officiellement. Elle est la sœur de Mlle Nicole Gendreau qui travaille au Palais de Justice de Joliette à la Cour des Sessions de la Paix.

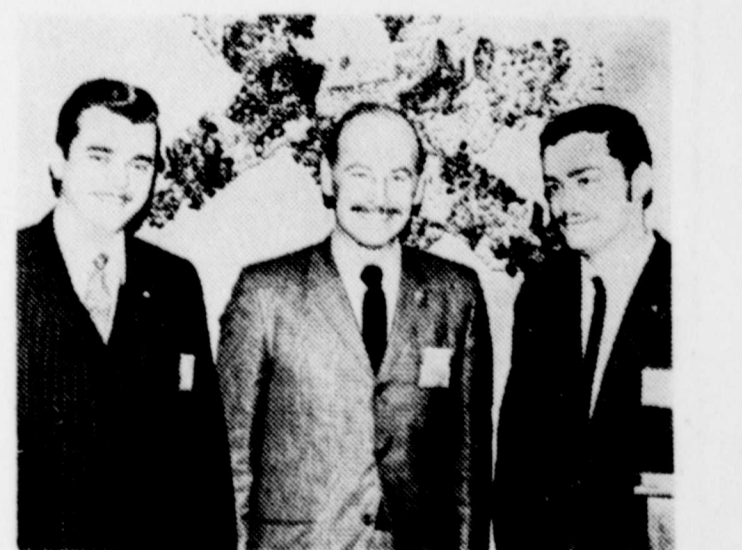
● L'agent Gérard Dubois, du détachement de Joliette de la Sûreté du Québec, ne semble pas aimer être appelé comme témoin à la cour. Par ailleurs il répondait très bien aux questions de Me Jean-Robert Piette, procureur de la couronne. Ces questions ne semblaient pas embêter le témoin, qui, même sans l'aide de ses notes, y répondait facilement.

route 2 et 41 - 42. L'inscription est de \$1.

● Plusieurs autres activités sont prévues pour le prochain week-end, pour les membres du club Franc Copain de Crabtree. Le président de ce groupement d'amateurs de motoneiges, M. Jacques Ehier, a souligné qu'à la suite du carnaval de Crabtree, les membres du club avaient pu s'en donner à cœur joie, et que maintenant les activités du club devraient se poursuivre.

● En parlant de motoneige, M. Claude Lapointe, le propriétaire de l'hôtel Champlain de Sainte-Marceline, a souligné que peut-être il organiserait encore une fois une autre course de motoneiges sur le Lac des Français. Toutefois il n'a révélé ni la date, ni autre chose, si ce n'est que cette compétition s'adresserait aux conducteurs de motoneiges non modifiées.

● Me Jean-Robert Piette, procureur en chef de la couronne à Joliette, comme il nous a dit, a passé les deux premiers jours de la semaine à la Cour d'appel. Me Piette confiait également qu'on nommerait peut-être un autre avocat pour remplir la charge imposante que Me Laporte et lui-même ont à remplir. Par ailleurs, de source généralement bien informée et proche du ministre de la justice, M. Rémi Paul, on a su qu'il serait possible que les procureurs de la couronne soient nommés permanents à ce poste.



M. JEAN GIRARD un nouveau membre Toastmaster est en compagnie de M. Normand Nadeau, le sergent d'arme de ce club de Joliette, et avec M. Jean-Guy Trattier, qui lui aussi est un nouveau membre. C'est au dernier souper des membres du club Toastmaster que ces deux membres ont été intronisés.

A Rawdon mardi soir

M. Gervais Desrochers conférencier devant les membres du club Richelieu

Les loisirs à Joliette

- Aréna de Joliette
- 9:00 h. Ecole St-Pierre
- 10:30 h. Ecole St-Viateur
- 11:30 h. Ecole St-Jean-Baptiste
- 13:30 h. Patinage libre pour parents et jeunes enfants
- 16:00 h. Ecole Anglaise
- 17:00 h. CEGEP de Joliette
- 18:00 h. Ste-Thérèse vs Aigles Moustique
- 19:30 h. Ligne Lanauidière juvénile inter-cités "A", St-Jacques vs Lourdes
- 21:00 h. St-Thomas vs Lavaltrie
- 23:00 h. Cie de Finance
- Centre de loisirs du CEGEP
- 19:30 h. Cours de gymnastique pour dames (Mme Henri)
- Piscine du Centre de loisirs du CEGEP
- 19:00 h. Cours de natation pour adultes \$2
- Bain public. \$0.35
- Bibliothèque adultes
- 9 h. à 12 h.; 13 h. à 18 h.; 19:30 h. à 21:30 h.
- Bibliothèque enfants
- 16 h. à 18 h.
- Centre de loisirs Barthélemy-Joliette
- 19:00 h. Ce centre est ouvert aux amateurs de ping pong, de ballon panier, de ballon volant, de gymnastique sur appareils et de handball. Admission: Adultes: \$0.50. Etudiants: \$0.25
- Centre d'hiver Bosco
- 13:00 h. Ce centre de plein air est ouvert gratuitement aux amateurs de motoneiges, de trains sauvages, de ski, et de patinage. Il y a un endroit pour se réchauffer et un gardien y est de faction entre 13 et 22 hrs.

RAWDON (P.A.C.) — Le directeur du centre d'apprentissage des métiers de Joliette et maire du village de Crabtree, M. Gervais Desrochers, était le conférencier invité devant les membres du club Richelieu, club dont il fait lui-même partie. Il a déclaré que les centres d'apprentissage sont appelés à devenir de véritables corporations de formation professionnelle au même titre que le sont les CE, GEP à l'heure actuelle. M. Desrochers, qui avait choisi de parler de la formation professionnelle et du ministère du Travail, a de plus expliqué que, par le bill 49, le gouvernement du Québec veut faire des ententes avec Ottawa par le Ministère du Travail, qui ensuite verra à l'élaboration des programmes d'étude, en accord avec le ministère de l'Éducation pour la formation d'ouvriers spécialisés dans tous les domaines de l'industrie.

Une caisse d'économie pour les enseignants

JOLIETTE (P.A.C.) — Les enseignants de Lanauidière ont maintenant une caisse d'économie. M. Roch St-Georges, le président du comité provisoire, mis sur pied pour mener à bien ce projet, a déclaré que les enseignants avaient répondu avec empressement à l'appel qui leur avait été fait. Il a ajouté, en annonçant la nouvelle, que cette charte aura été remise, une réunion générale devrait avoir lieu, en vue de procéder aux élections d'un conseil administratif et d'un conseil de surveillance en plus d'une commission de crédit. Dans le moment, c'est M. Claude St-Pierre, professeur d'électricité à l'école polyvalente Thérèse Martin qui agit comme secrétaire-gérant de la caisse, dont les bureaux sont situés au 540 de la rue St-Thomas à Joliette.

Les remerciements des pompiers

JOLIETTE (P.A.C.) — L'inspecteur des pompiers de la brigade de la protection contre les incendies de la ville de Joliette M. Roger Laurion, dans un communiqué, fait mention qu'il tient à remercier publiquement M. Gordon Battah, dont le magasin fut incendié dernièrement pour avoir donné une quantité de vêtements qui avaient été épargnés par le feu, quoiqu'endommagés par l'eau et la fumée.

Ces vêtements ont été distribués dans une quinzième de familles défavorisées. Ce geste est tout à l'honneur de la famille Battah. M. Laurion souligne également que malgré qu'eux-mêmes, étaient dans le malheur, ils ont quand même pensé aux autres. M. Roger Laurion a également voulu remercier un vendeur d'huile M. Roger Robillard, parce que ce dernier a prêté son garage afin de faire dégeler et sécher ces vêtements.

Convention du PQ dans Montcalm

JOLIETTE (P.A.C.) — Concernant la convention pour le choix d'un candidat du parti québécois de Montcalm, il y a deux citoyens du comté en question qui ont déposé leurs bulletins de présentation. Ils seront par le fait même candidats à cette convention.

Il s'agit de MM. Robert Lusier de Chertsey, professeur et directeur d'école et Réal Pelletier, estimateur à St-Alexis.

Tous les membres actifs depuis au moins trente jours ont le droit de voter à cette convention.

Les kiwaniens en motoneiges avec les enfants infirmes

JOLIETTE (P.A.C.) — Me Clément Trudel un membre actif du club Kiwanis de Joliette s'est occupé d'organiser une promenade en motoneiges pour les enfants du camp de St-Alphonse. Il a souligné qu'une dizaine de membres kiwaniens s'étaient rendus avec leur motoneige pour amuser les enfants infirmes qui sont au camp de St-Alphonse.

Le responsable de cette organisation a tenu à remercier un membre honoraire et son fils MM. Fernand et Georges Roy qui ont fourni des motoneiges permettant ainsi à plusieurs protégés du camp du lac Pierre de faire un balade.



par Michel ROCHON

● Richard Frament est toujours en tête des étoiles métropolitaines de la section Midget avec 36 points.

● Paul Gendron, directeur du Service de la récréation, semblait très satisfait du déroulement du tournoi de hockey mineur qui a eu lieu à l'aréna.

● Gilles Tessier ne pratique pas régulièrement la motoneige, mais aime bien ce sport tout de même. Gilles, dimanche dernier, a passé la journée à Rawdon pour la radiodiffusion des différentes courses.

● Les conditions de ski sont excellentes à travers la région de Joliette. Ces conditions varient de bonnes à très bonnes.

● L'instructeur Claude "Kid" Nadeau du club Joliette de la ligue Junior n'a guère pris la remarque d'un spectateur qui assiste régulièrement aux joutes de la ligue Juvenile et de la ligue Junior.

● Profitez encore des quelques belles fins de semaines qui vous restent pour pratiquer la motoneige. Ce sport qui devient de plus en plus populaire se pratique énormément dans la région de Joliette.

Au cours de la dernière année à Berthierville

Les permis de construction ont totalisé \$401,275

BERTHIERVILLE (J.S.O.) — L'année 1969 s'est terminée pour la ville de Berthierville avec une somme de \$162,000 qui a été accordée en permis pour de nouvelles constructions.

Les améliorations ou agrandissements à des bâtiments déjà existants représentent un déboursé de l'ordre de \$200,000 par les différents entrepreneurs. Globalement la ville de Berthierville a émis pour \$401,275 en permis de toutes sortes, incluant de nouvelles constructions, rénovations de bâtisses, etc.

Au stade des projets considérés comme sérieux par la ville de Berthierville, il y a le projet de construction d'une arène où une étude approfondie suit présentement son cours.

La possibilité d'aménagement de quatre nouvelles industries dans le parc

industriel laisse envisager l'année 1970 sous un angle prometteur. Quatre industriels ont en effet effectué les approches nécessaires auprès de la ville et ont d'ores et déjà acheté et réservé des lots de terrains dans le parc industriel de Berthierville.

Le parc industriel recèle deux concessions qui serviront un jour ou l'autre aux deux propriétaires, soit les Distilleries Melchers de Berthierville et la Great Lakes Carbons Ltd de Berthierville. Trois autres industries secondaires occupent présentement quelques terrains du parc industriel de Berthierville. Il s'agit de la menuiserie de M. Jean Landry, du garage de soudure de M. Jean-Guy Savignac qui emploie huit ouvriers et enfin le troisième emplacement est occupé par un électricien, M. Robidou.

Rappelons que l'aménagement du parc industriel de Berthierville avait été effectué par l'achat par la ville de sept options de ter-

rains de cultivateurs et l'option d'un terrain qui appartenait à la fabrique même de la paroisse Ste-Geneviève.

A Saint-Damien

Un fonds industriel de l'ordre de \$100,000

SAINT-DAMIEN (J.S.O.) — La corporation de Saint-Damien possède depuis quelque temps un fonds industriel de l'ordre de \$100,000. Cette somme est mise à la disposition de nouvelles industries qui voudraient s'implanter dans cette région.

Actuellement, une compagnie qui fabrique des meubles en série, la compagnie Damo Inc., profite des avantages d'un tel fonds industriel puisque cette compagnie a eu recours à une somme de \$15,000 provenant de la caisse du fonds industriel de Saint-Damien.

La somme de \$85,000 reste donc en disponibilité aux éventuelles industries dont les fonds d'établissement ne seraient pas suffisants.

Une loi provinciale régit cependant l'usage de ces fonds industriels par ceux qui nécessitent un tel besoin.

Cette loi stipule que des sommes d'argent peuvent être prêtées à de nouveaux industriels à condition que les normes de base soient respectées à la lettre.

Les villes de Berthierville, Saint-Gabriel et la corporation de Saint-Damien possèdent de tels fonds industriels. Le fonds industriel dans le cas de Berthierville s'élève à \$300,000 tandis que pour la ville de Saint-Gabriel, la somme de \$300,000 reste disponible aux nouvelles industries.



(Photo Claude Rondeau)

Défilé de modes des étudiantes

UN DÉFILE modes présentant les dernières nouveautés pour la saison printanière avait lieu lundi à l'école polyvalente Pierre de Lestage de Berthierville. Les jeunes mannequins, des étudiantes, ont évolué dans des ensem-

bles de la collection "Simplicity". Deux séances une à midi et l'autre à 13 heures, captivèrent les étudiantes des cours secondaire et de la polyvalente.

Sur la route... de Berthier

• Une réflexion du président de la Chambre de Commerce de Berthierville M. Roger Morissette, mérite qu'on s'y arrête quelques instants: "...Un facteur important du développement économique d'une région est la motivation des individus qui y vivent face à leurs facilités d'accès au crédit à la consommation. Si chacun cessait de saper ces mêmes facilités en abusant du crédit et qu'à la place ces mêmes individus profitaient du crédit pour investir dans l'industrie par exemple, il faudrait une dizaine d'années aux mêmes individus pour obtenir un second revenu".

• Ce n'est que trop vrai. M. Morissette poursuit en ajoutant qu'un phénomène se produit au niveau du crédit à la consommation: "... Les banques ou compagnies de finance prêtent facilement quand il s'agit d'emprunter pour s'acheter une automobile par exemple. Ces compagnies sont cependant très réticentes quand il s'agit de prêter de l'argent au client qui en a besoin pour investir. Pourtant, de conclure M. Morissette, les garanties de remboursement sont autrement certaines dans le second cas que le premier".

Exposition des caricatures de M. Anthony Delatri à la Caisse populaire

LOUISEVILLE (M.B.) — M. Anthony Delatri de Louiseville, exposera plusieurs dizaines de ses caricatures à la Caisse populaire locale, à compter de vendredi soir le 21 février. M. Delatri est un caricaturiste des plus compétents et ses ouvrages le prou-

vent amplement. L'exposition durera jusqu'au 28 février inclusivement, soit une semaine, à la Caisse populaire. Tous sont invités à venir visiter cette exposition à compter du soir du vernissage, qui aura lieu vendredi soir, à 20h.30.

Un déficit de \$20,700 pour la ville de Berthierville

BERTHIERVILLE (J.S.D.) — L'exercice financier de l'année 1968 de la ville de Berthierville se termine avec des revenus de l'ordre de \$396,898, comparativement aux dépenses qui se chiffrent à \$427,620. La ville accuse donc un excédent de ses dépenses et qui est de l'ordre de \$20,722. Par ailleurs, selon un rapport émis par la ville, le

bilan pour l'année 1969 est en préparation, donc pas encore terminé. L'évaluation globale de la ville de Berthierville s'élève à \$13,684,500 tandis que l'évaluation industrielle est de l'ordre de \$5,026,825. Les Distilleries Melchers de Berthierville et la Great Lakes Carbon ont investi

toutes deux, pendant les trois dernières années, une somme d'au-delà de 10 millions de dollars.

Quatre nouvelles industries sont venues s'ajouter à la liste déjà longue de celles en existence, au cours des dernières années. Il s'agit des Abattoirs Girard Inc., de la World Toggs Ltd, de la menuiserie Jean Landry et enfin

de l'imprimerie Berthier. Ces quatre industries totalisent 175 employés.

Quatre industries ont fermé leurs portes au cours des dernières années. Ce sont la Crémérie Coopérative A.B.C. Knitting Mills Ltd et l'imprimerie Bernard et enfin Gail Contracting Inc. Elles employaient 186 personnes.

J.N. BEAUDOIN, le plus grand magasin de meubles, redécouvre son magasin. Très bientôt, nous vous

présenterons...

18 pièces complètement meublées et décorées pour un choix plus facile.

Beaudoin 55 ans de service et plus jeune que jamais

AMEUBLEMENT 3 pièces "Style Colonial"

Rég.: \$768 SPÉCIAL

\$539

Comprenant 10 mcx.

Tapis de Cuisine

8 couleurs Garanti anti-tache

Rég.: \$10.50 SPÉCIAL

\$7.65

LA VERGE

Prix spéciaux sur tous les ameublements de cuisine en magasin, réduction allant jusqu'au prix coûtant

Matelas et boîte

"Beautyrest" - "Back Care" de Simmons

Rég.: \$219 SPÉCIAL

\$178

Les 2 morceaux

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN



J.N. Beaudoin & CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES 378-5471

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN

Priorité à la voie rapide entre Ste-Anne et Pointe-du-Lac

QUEBEC (D.N.C.) — La construction de la voie rapide entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine constitue un premier pas dans le parachèvement de l'autoroute de la Rivière-Nord, entre Montréal et Québec.

C'est ce qu'a précisé, hier, un porte-parole du cabinet du ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine.

Selon notre informateur, la construction de l'autoroute, dont la distance totale est d'environ 160 milles, sera complétée au fur et à mesure que les disponibilités financières du gouvernement du Québec le permettront.

Déjà, comme on le sait, l'autoroute 40 est ouverte à la circulation depuis bientôt trois ans sur une distance d'environ 30 milles, entre Berthier et Montréal.

\$13 millions

Le prochain budget du ministère de la Voirie, qui sera déposé au début du mois d'avril prochain — soit en même temps que le budget du gouvernement du Québec —, prévoira la somme de plus de \$13 millions pour la construction de deux tronçons d'une distance totale de près de 10 milles.

De ce montant, plus de \$8 millions seront affectés à la région immédiate de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

Cette somme, comme on le sait, est affectée à la construction d'une autoroute entre ces deux municipalités, incluant la construction d'un pont sur la rivière St-Maurice.

Déjà, la plupart des contrats ont été octroyés par voie de soumissions publiques.

Le ministre doit également signer d'ici quelques jours un contrat de l'ordre de plus de \$5 millions pour la construction d'un tronçon de 5.1 milles, entre Québec et St-Augustin, dans le comté de Portneuf.

Priorité

Selon le porte-parole du ministre, la construction d'une voie rapide entre Ste-Anne-de-la-Pérade et Pointe-du-Lac constitue un des objectifs prioritaires du ministère de la Voirie.

Cette voie rapide se joindra à l'autoroute Trois-Rivières-Cap-de-la-Madeleine, via le pont Maurice Bellemare. D'une longueur d'environ trente milles, elle nécessitera, outre le tronçon de Trois-Rivières déjà en construction des immobilisations de plus de \$25 millions.

Bien que les plans du tracé soient déjà complétés, on

refuse, au ministère, de dévoiler la date approximative du début des travaux, mais l'ensemble devrait être complété d'ici quatre ou cinq ans.

A cause des difficultés financières qui l'astreignent à un régime d'austérité, de même que le loyer du coût de l'argent qui l'empêche d'emprunter régulièrement sur les marchés financiers internationaux, le gouvernement se voit dans l'obligation de ralentir le rythme de ses immobilisations.

C'est pourquoi le ministre de la Voirie devra procéder par tronçon de dix à quinze milles par année pour le parachèvement de cette voie rapide. On tentera cependant d'éliminer le plus rapidement possible les voies qui deviennent de moins en moins carrossables, dont la section entre Ste-Anne-de-la-Pérade et Pointe-du-Lac de la route nationale 2.

Le secteur de la construction se porte bien à Trois-Rivières

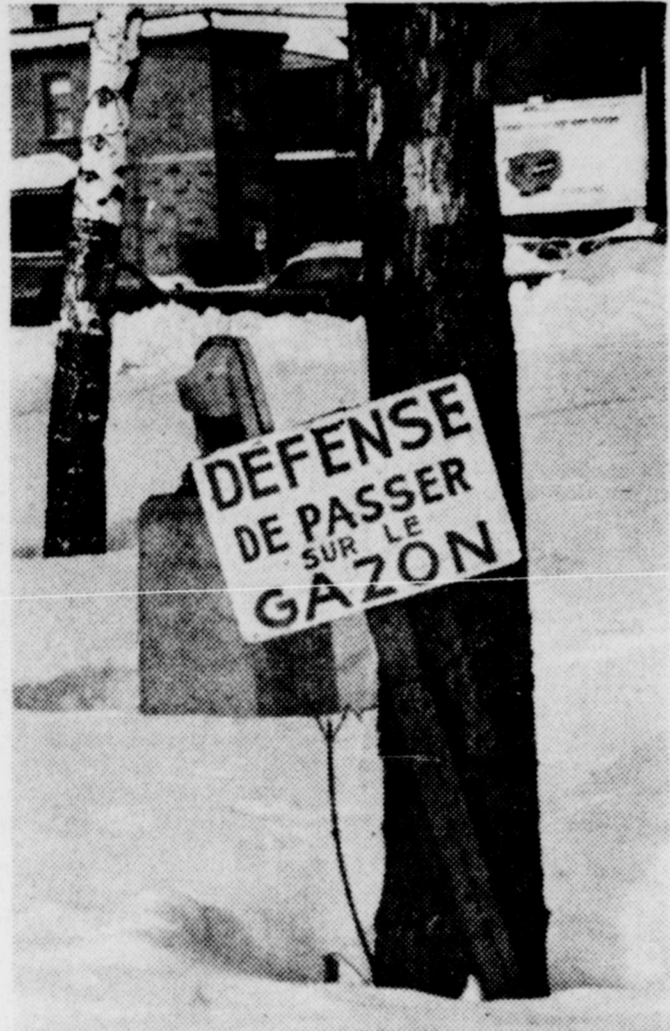
TROIS-RIVIERES (B.C.) — C'est le secteur résidentiel, abstraction faite des travaux entrepris par le ministère de la Voirie du Québec, qui a permis à la ville de Trois-Rivières de connaître, en 1969, une année record dans la construction.

L'aménagement d'un deuxième pont sur la rivière St-Maurice et du carrefour étagé du boulevard St-Louis et de la rue Laviolette, demeurent des projets d'envergure, évalués à plus de \$5 millions, mais la construction de nouvelles maisons constitue un sommet dans ce domaine.

Les chiffres dévoilés par le service des permis de construction révèlent principalement que l'intérêt des constructeurs s'est accentué du côté des maisons multifamiliales. Il s'en est érigé 59, l'an dernier, dans la cité trifluvienne.

Le secteur commercial fut tout de même très actif alors que les améliorations aux édifices existants et la construction de nouveaux immeubles ont enregistré une valeur de \$3,936,700.

Quant au secteur industriel, il fut en désavantage, l'année dernière, puisque les permis ont été évalués à seulement \$193,000.



(Photo Roland Lemire)

Vous êtes prévenus

L'OEIL VIF ET TOUJOURS AUX AGUETS, notre photographe a saisi "cette nature morte" en face du Centre Culturel du Cap de la Madeleine. Le passant saura à l'avance qu'il est défendu de passer sur le gazon. Sous la neige, le gazon sent déjà que la vie l'anime à nouveau, car dans un mois, le printemps sera là.

Le contrat des approches du pont au Cap est signé

par Roger NOREAU

QUEBEC — Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, vient de signer un important contrat de près d'un demi-million de dollars pour la construction des approches du futur pont, sur la rivière Saint-Maurice, dans les limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

Les travaux de construction de ces approches ont été confiés

\$8 millions

Le ministre de la Voirie a rappelé à l'occasion de la signature du contrat que le deuxième pont sur la rivière St-Maurice aura coûté, une fois terminé, quelque \$8 millions, y compris les expropriations.

Le futur pont et ses approches constitueront une autoroute à quatre voies divisées sur une longueur de 2 milles, entre le croisement de la route 19 au Cap de la Madeleine et le car-

refour de la rue Laviolette et du Boul. St-Louis à Trois-Rivières.

Six structures

Le complexe routier Trois-Rivières - Cap de la Madeleine qui sera ouvert à la circulation au début de 1972 comprendra un total de six structures.

M. Lafontaine a précisé qu'en premier lieu le projet comprend la construction d'un échangeur de circulation au carrefour des rues Laviolette et du boul. St-Louis dans Trois-Rivières et un

autre à l'intersection des rues Thibeau et de la route 19, au Cap de la Madeleine.

Trois autres étagements franchiront le boulevard des Chéniaux dans Trois-Rivières et le boulevard des Estacades, le raccordement des rues Grevier, Vachon dans la ville du Cap de la Madeleine.

Enfin, une sixième structure sera nécessaire sur le boulevard des Estacades sous la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Le ministre de la Voirie a fait

à la firme Armand Sicotte et Fils Ltée, au coût de \$497,000 et devront être complétés avant le 30 octobre prochain.

"Le contrat, a précisé M. Lafontaine, prévoit la construction d'une culée et d'un viaduc au-dessous du boulevard des Estacades, au Cap-de-la-Madeleine"

L'entente entre le ministre et l'entrepreneur spécifie que ce dernier devra aussi construire les rampes d'accès de l'avenue du pont, puis rénover quelques-unes adjacentes.

savoir que les appels d'offres pour la construction du tablier du pont d'une longueur de 1,250 pieds seront lancés sous peu. On sait que la construction des piliers est presque entièrement complétée. "La rapidité avec laquelle mon ministère prend ses responsabilités dans la construc-

tion du deuxième pont sur la rivière St-Maurice démontre bien ma volonté de doter le cœur du Québec d'arteres modernes", a dit M. Lafontaine en terminant, "mais il ne faut jamais oublier que le ministère de la Voirie doit se soucier aussi de l'ensemble des priorités de la Voirie québécoise".



(Photo Roland Lemire)

Jusqu'à présent

La neige: un déboursé de \$330,000

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — La ville de Trois-Rivières a dépensé jusqu'à présent au moins \$330,000 pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige de même que pour l'entretien des rues. L'hiver 1969-70 demeure malgré tout une saison assez clémente si l'on oublie quelque peu la seule et vraie tempête qui a enseveli la région sous 23 pouces de neige, le 28 décembre.

Cette importante précipitation a occasionné des déboursés de plus de \$200,000 mais depuis ce temps, les chutes de neige furent très isolées et n'ont pas représenté trop d'inconvénients.

Il en résulte que l'administration municipale a épargné beaucoup d'argent depuis le premier

janvier, contrairement à l'an dernier alors que les nombreuses tempêtes avaient occasionné des dépenses de l'ordre de \$300,000, au 30 janvier. Le mois de février 1970 tire déjà à sa fin et ce montant est à peine dépensé.

On peut donc prévoir que le présent hiver ne sera pas très rude si l'on tient compte du fait que le mois de mars s'avère habituellement très agréable.

La main-d'oeuvre coûte cher

Selon des chiffres transmis par le directeur du service des Travaux publics, M. Jean-Paul Dorion, la main-d'oeuvre utilise une forte proportion des appropriations budgétaires au service de la Voirie municipale. Sur les \$330,000 dépensés depuis le début de l'hiver, une somme de quelque \$170,000 a été versée en sa-

voirs aux employés municipaux.

Le transport de la neige, la location de machinerie et les contrats accordés à l'entreprise privée ont coûté \$115,000 tandis que le reste des dépenses va à l'achat de sel et de sable. Cette année, le conseil de ville a accordé l'entretien du secteur Des Forges à De l'Orme Construction Ltée et la zone nord de la cité à Pasé Construction Ltée. Les contrats de ces deux entreprises sont respectivement de \$24,000 et de \$30,000.

L'importante tempête de décembre en a surpris plusieurs et surtout les dirigeants de la Voirie municipale. M. Jean-Paul Dorion veut éviter que la cité soit de nouveau paralysée pendant plusieurs jours et il a obtenu des conseillers l'achat de six chargeuses et d'une niveleuse.

Au CEGEP

Trois démissions à l'exécutif de l'AGE

TROIS-RIVIERES (J.M.B.) — Trois membres de l'exécutif de l'Association générale des étudiants du CEGEP de Trois-Rivières ont remis officiellement leur démission au cours de la journée d'hier. Il s'agit de J.-Ernest Lecours, vice-président, Jeanine Marleau, secrétaire-générale et Georges Lebel, trésorier. Seul le président de l'exé-

cutf de l'Association, Pierre Héroux demeure en place.

Le vice-président de l'exécutif nous a commenté sa démission en ces mots: "En considérant la non-participation étudiante, je pense que nos structures sont trop lourdes pour favoriser la participation réelle des étudiants". Quant à la secrétaire-générale, Mlle Marleau, elle

nous disait: "Je suis "tannée" de me morfondre pour une masse qui réclame tout et ne participe et collabore à rien. Je ne veux plus jouer au père Noël".

On sait que l'exécutif a suspendu toutes les activités parascolaires et gelé les fonds. Cependant, les membres démissionnaires répondront quand même aux urgences (téléphone, etc.) en attendant l'élection des remplaçants s'il y a lieu, lors d'une assemblée générale représentative, c'est-à-dire, à laquelle prendront part 50 pour cent des étudiants plus 1.

Aucune date n'a encore été fixée pour cette assemblée générale. Il semble bien qu'on veuille que la proposition d'une telle assemblée vienne de la part des étudiants eux-mêmes.

Ces démissions des membres de l'exécutif de l'Association des étudiants font suite à une assemblée générale, à laquelle participaient plusieurs centaines d'étudiants, et qui s'est tenue mardi après-midi à l' amphithéâtre du CEGEP.

L'étape technique de la fusion est amorcée

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Puisque rien ne m'est soumis pendant l'étape technique qui se poursuit, c'est que tout se déroule normalement". C'est ce que le sous-ministre Richard Beaulieu des Affaires Municipales du Québec nous a répondu, hier après-midi, au sujet de l'étude en vue d'une éventuelle fusion des villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest.

Cette étape technique dont fait mention le sous-ministre Beaulieu, comporte l'étude des dossiers municipaux des deux

villes par les responsables du ministère des Affaires Municipales. Il y a quelques jours, nous avons remarqué que des spécialistes du gouvernement provincial à l'oeuvre à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest.

Questionné sur l'avancement des travaux, le gérant de cette ville, M. Marc Tessier, n'a pu que nous répondre: "Il y a beaucoup à voir pour analyser la situation d'une cité comme la nôtre!" C'est un fait que les responsables du gouvernement

doivent tout revoir les dossiers relativement aux services offerts aux contribuables, service de la dette, etc. C'est ça l'étude ou l'étape technique qui se poursuit à Trois-Rivières-Ouest.

"Vous ne pouvez donc pas prévoir quand les travaux préliminaires seront rattachés à la fusion des deux villes?" avon-nous demandé au sous-ministre Richard Beaulieu. "Non! L'étape technique se poursuit sans anicroche... et ce n'est plus un secret pour personne!"

c'est un secret de Polichinelle

● Ecole de neige par ici, école de neige par là. Cette nouvelle formule d'encouragement aux études devient de plus en plus populaire, autant chez les professeurs que chez les élèves. Profiter de la grande nature pour étudier, apprendre, approfondir et réviser une leçon, voilà une méthode qui mérite d'être poursuivie et qui semble vouloir donner des résultats inespérés. C'est à se demander si un jour, nos polyvalentes, nos écoles de Métiers et nos CEGEPs, devraient être construits en pleine forêt, dans la nature vierge. Quel étudiant contesterait le privilège de vivre en partie à l'état primitif? D'ailleurs, plusieurs en ont l'allure!

● Un comité attaché à la Fédération des loisirs de la Mauricie travaille actuellement sur un projet d'Auberge de Jeunesse dans la Région. Il a pour tâche de concrétiser les besoins de la jeunesse de la Mauricie dans le domaine du loisir socio-culturel. Afin de connaître les problèmes du milieu et de favoriser les contacts avec les différentes associations, un montage audio-visuel accompagné d'un rapport sur l'état du loisir dans notre région, sera bientôt présenté.

● C'est une vérité de La Palice, qu'il faut être cordonnier pour être mal chaussé. Robert "Pit" Lavergne, battier du Cap-de-la-Madeleine, y a goûté cet hiver avec sa motoneige, surtout dans la région de Notre-Dame des Anges. Réparations par-dessus réparations, à un tel point, que Polichinelle a entendu dire que l'ami Robert a trouvé une solution, il se motoneigera en neuf.

● La fortune sourit aux audacieux. Et Roger Drainville du quartier St-Philippe est de cette race d'homme qui ne craint pas l'aventure même politique. En novembre prochain, il se lancera à la conquête d'un siège de conseiller aux élections municipales de Trois-Rivières et le choix de son adversaire ne semble pas l'inquiéter.

Au coût de \$2,498,000

L'agrandissement de l'école DLS confié à la firme Constructeurs St-Maurice Ltée

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — La soumission de l'entreprise Constructeurs St-Maurice Ltée, de Shawinigan, présentée pour les travaux d'agrandissement de l'école de La Salle, a été choisie, hier soir, par la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges, lors d'une réunion à l'école St-Sacrement.

Huit soumissions ont été soumises à la Commission Scolaire Régionale pour

l'exécution des travaux de ce projet. Celle de l'entreprise Constructeurs St-Maurice Ltée a été choisie étant la plus basse, au montant de \$2,498,000.

Le commissaire Conrad Godin, médecin, a proposé le choix de cette soumission immédiatement après l'ouverture des soumissions. Tous les soumissionnaires étaient présents.

La plus haute soumission a été présentée par

une entreprise de Québec, Wilfrid Legaré Inc., entrepreneur général.

Cette soumission était au montant de \$2,730,125.

Soumissions

Les autres soumissions ont été proposées par les entreprises Rapid Construction Ltée, de Trois-Rivières, au montant de \$2,511,700; Pisapia Construction Inc., de Montréal, au montant de \$2,519,000; Cap Construction Ltée, du

Cap-de-la-Madeleine, au montant de \$2,539,000; Pagé Construction Inc., de Trois-Rivières, au montant de \$2,547,000; J.F. Wickenden Co. Ltd. de Trois-Rivières, au montant de \$2,586,700; Bernard Malo Inc., de Joliette, au montant de \$2,588,250.

Des travaux d'agrandissement seront effectués à l'école de La Salle dans le but d'en faire une Ecole polyvalente.

Ouverture prochaine de l'église Ste-Bernadette

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Il semble bien que l'église Ste-Bernadette du Cap de la Madeleine sera ouverte au culte dès la fin du mois de mars. La nouvelle église qui est construite au coût de \$250,000 est considérée comme un centre communautaire et comprend quelques salles qui seront à la disposition des paroissiens et des organisations de la paroisse.

La structure de l'édifice est complètement terminée ainsi que les différentes ouvertures. Pour ce qui est de la finition des planchers, il reste la partie du choeur à terminer. Le système de chauffage, par radiation dans le plancher, est terminé et fonctionnera dès la fin de semaine.

Pour ce qui est de la plomberie, le gros de l'ouvrage est terminé; il reste les installations sanitaires à mettre en place. L'ameublement général de l'église est terminé, ce qui com-

DEMANDE
LOUERAIT
BUNGALOW 6 pièces
 TROIS-RIVIERES
 ou
 CAP-DE-LA-MADELEINE
COMMUNIQUEZ:
376-2501
 Poste 55

Erection de monuments de glace lors du carnaval de Ste-Sophie-de-Lévrard

SAINTE-SOPHIE DE LEVRARD (R.L.) — La seconde reprise du carnaval d'hiver des élèves de l'école secondaire de Sainte-Sophie de Lévrard aura lieu vendredi.

Cette journée carnavalesque avait obtenu l'an dernier, un succès immense et les responsables ont décidé de répéter cette expérience, cette année, avec les élèves de Secondaire III et IV.

Les manifestations de cette journée unique auront lieu, vendredi le 20 février. Il y aura érection de 14 monuments de glace par les élèves de cette institution, au cours de la semaine.

Par ailleurs, la journée de vendredi permettra aux festoyants d'être leur réine du carnaval parmi un groupe de charmantes duchesses.

Des invités spéciaux doivent également procéder au cours de la journée de vendredi, au jugement des monuments de glace réalisés entièrement par les élèves.

Enfin, il y aura de nombreuses compétitions sportives et un dîner communautaire est prévu à la salle de l'école.

Toute la population de la région est cordialement invitée à venir admirer les monuments de glace érigés par les élèves sur le terrain de l'école.



(Photo Lajoie)

Election à l'Oeuvre des loisirs de Nicolet

L'OEUVRE DES LOISIRS de Nicolet a procédé, cette semaine, à l'élection d'un nouveau bureau de direction, lors de son assemblée générale annuelle qui se tenait en présence de plus de 50 personnes à l'école Cure-Brassard. M. Yves Hébert a été reporté à la présidence de l'organisme qui dirige les loisirs de la municipalité. L'ancien exécutif a fait son rapport annuel du travail accompli au cours des douze derniers mois et les membres se sont ensuite prêtés aux questions des contribuables nicole-

tains. Sur la photo, de gauche à droite, sur la première rangée, MM. Guy Blanchette, secrétaire-trésorier; Yves Hébert, président; Clément Dubois, vice-président; seconde rangée, dans le même ordre, M. l'abbé Taurigny, aumônier; Mlle Louise Payeur, M. Guy Bourdon, Mme Léo Doucet et M. Jean-Claude Blanchette, tous directeurs. Neuf personnes ont été mises en nomination et les membres de l'OLN ont élu sept directeurs qui se sont ensuite choisis un président.

Un service téléphonique amélioré à Baieville et à Sainte-Monique

NICOLET (R.L.) — La compagnie de téléphone de Nicolet inaugurerait, à partir du 1er mars 1970, un nouveau service régional pour les abonnés du téléphone de Sainte-Monique et de Baieville.

En effet, grâce à la collaboration de la compagnie nicolétaine avec la compagnie de téléphone Bell du Canada, les usagers du téléphone de Nicolet pourront communiquer avec ceux de Sainte-Monique et Baieville sans payer de frais d'interurbain.

Il suffira aux abonnés de composer les sept chiffres des numéros de téléphone qu'ils désirent atteindre.

En annonçant cette nouvelle, M. Michel Biron, président de la Compagnie de téléphone de Nicolet Ltée, et M. Jacques Vincent, directeur commercial de

Bell Canada, ont précisé qu'à la mise en vigueur de ce service régional, les frais d'interurbain seront abolis pour les appels effectués entre ces deux localités.

Les abonnés de Nicolet et de Sainte-Monique, tout comme ceux de Baieville, n'auront qu'à composer les sept chiffres du numéro pour communiquer entre eux. Autrement dit, plus besoin de signaler le un et attendre la venue du signal.

MM. Biron et Vincent ont exprimé l'avis que cette amélioration du service téléphonique devrait contribuer à l'essor de la région puisque le service régional répond aux besoins des endroits concernés.

Ils ont également rappelé que les municipalités de Nicolet et de Sainte-Monique, bénéficiaient déjà du service de l'interurbain automatique.

Conduite d'eau alimentant l'usine Vallières

Une proposition du conseiller Julien Lassonde est battue

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le conseiller Julien Lassonde a rencontré une vive opposition lors de la dernière séance du conseil de ville, quand il a proposé que la ville retienne les services de l'ingénieur Édouard Lair pour préparer un estimé des travaux d'une conduite d'eau, afin d'alimenter adéquatement l'usine Henri Vallières Inc.

En effet, le conseiller Gérard Lupien, qui est président de la commission d'aqueduc et d'égouts au sein du conseil, a demandé le vote sur la proposition et a fourni des informations afin d'inciter les autres membres à attendre encore quelques semaines avant de demander une telle étude.

M. Lassonde avait auparavant suggéré comme le préconise le rapport Bémer sur la rénovation urbaine, qu'une partie de la voie de ceinture de la ville, en ce qui concerne le service d'eau, soit faite avec des tuyaux de 14 pouces. Le conseiller a demandé que la ville retienne les services d'un ingénieur afin que ce dernier présente au conseil un estimé du coût des travaux à exécuter, afin d'alimenter l'industrie Vallières.

Ce n'est pas la première fois que cette question est soulevée devant le conseil. En effet, des représentants de la manufacture de meubles locale ont déjà fait des représentations devant les édiles municipaux afin de satisfaire aux exigences des compagnies d'assurance. A l'épo-

que, le conseiller Lupien ne s'était pas objecté et avait manifesté l'intention de donner suite à la demande de cette importante industrie locale.

En soumettant sa proposition le conseiller Lassonde a eu surpris plusieurs. Il a déclaré: "On a toujours dit que j'étais contre les industries et que j'étais même hostile à Henri Vallières Inc., alors je propose que des démarches soient entreprises pour procurer à cette industrie le tuyau de 14 pouces qu'elle exige".

Les intentions du conseiller Lassonde étaient bien fondées puisqu'il demandait seulement qu'une étude et un estimé du projet soient faits, car un jour ou l'autre, il faudra bien que la ville se décide à faire exécuter ces travaux, d'autant plus que la voie de ceinture du réseau d'eau de 14 pouces fait l'objet d'une recommandation du rapport Bémer.

À la suite de la proposition du conseiller Lassonde le maire, M. Rémi Raiche, a fourni certaines explications, faisant un bref historique de cette affaire, à l'intention des deux nouveaux conseillers.

Après avoir expliqué la situation qui prévalait actuellement le maire a cédé la parole au

conseiller Gérard Lupien qui, de son côté, a fait valoir son point de vue.

M. Lupien, qui est président de la commission de l'aqueduc, au sein du conseil municipal, a brièvement expliqué le problème qui existait à l'usine de traitement d'eau. Il a parlé de la valve de contrôle qui a subi des modifications dernièrement.

En terminant son exposé, M. Lupien a déclaré que la ville pouvait attendre encore un mois. "Je crois, a-t-il dit, que c'est prématuré".

Il s'ensuivit une discussion entre les membres du conseil et M. Jean-Luc Lemire, surintendant des travaux de la localité.

Ce dernier a fourni les informations nécessaires mais il semble bien que la majorité des conseillers n'ont pas compris ces explications puisque la proposition du conseiller Julien Lassonde a été déclinée par cinq voix contre une, lors du vote qui a été pris. M. Lassonde avait auparavant affirmé que le problème était urgent.

M. Jules Perron au club Richelieu de Plessisville

Dans trente ans l'ordinateur aura connu une évolution considérable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Vers l'an 2000 les humains étudieront pendant 25 années de leur vie, travailleront durant 30 autres et jouiront de la retraite le reste de leurs jours. L'ordinateur aura connu une évolution considérable, apporté d'importantes modifications dans le monde toutefois l'homme sera encore l'élément essentiel pour faire fonctionner cet ordinateur. C'est ce qu'a déclaré M. Jules Perron aux membres du Richelieu de Plessisville et à leurs épouses. M. Perron est directeur général du Service social

de la Mauricie et il a prononcé la conférence au programme d'un souper-causerie mixte, à l'hôtel Manoir Plessis.

M. Perron a fait remarquer à son auditoire qu'un écrivain des États-Unis a écrit, il y a 20 ans, qu'en 1970 il y aurait des greffes d'organes, un contrôle artificiel des naissances et que l'on aurait à faire face au problème de la pollution des eaux et de l'air. La science du futur prévoit qu'en l'an 2000, de la protéine synthétique sera utilisée, l'information pourra être injectée directement dans le cerveau

que les facultés de l'homme pourront être maintenues à un haut niveau d'activité jusqu'à un âge très avancé.

Des entreprises préparent déjà des plans de vie pour l'an 2000 a précisé M. Jules Perron. Les découvertes de la médecine rendront possibles des choses qui semblent fantastiques de nos jours, a souligné le conférencier.

M. Jules Perron prévoit que, dans la vie future, les enfants resteront de moins en moins longtemps à la maison. C'est là un principe que les parents, les mères en particulier acceptent avec une certaine difficulté.

Cette évolution dans le mode de vie de la famille est déjà commencée car de nos jours les parents n'élevaient plus leurs enfants, ils les financent, a fait remarquer le conférencier. M. Perron a conclu son exposé en soulignant que cette évolution de la famille donne une société où la vie sera heureuse agréable et bâtie dans la paix et la fraternité.

Nouveaux membres

Cinq nouveaux membres ont été accueillis dans les rangs du Richelieu de Plessisville à l'occasion de ce souper mixte. Ce sont MM. Guy Barré, Rosaire Côté (maire de la ville), Jacques Michaud, Gilles Siméon et G.A. Bechard, ce dernier comme membre honoraire. Le président du Richelieu M. Gérard Raymond, a profité de l'occasion pour annoncer que les effectifs étaient maintenant de 49 au Richelieu de Plessisville et que sur ce nombre 10 faisaient partie du club depuis sa fondation en 1959.

Le responsable du comité de publicité, M. Léo Belleville et ses aides MM. Claude Vézinaquin et Irène Boivin ont présenté au président ex-officio, M. Raymond Roulier, un album-souvenir. Cet album-souvenir contient un résumé des activités du Richelieu de Plessisville pour l'année 1969 alors que M. Roulier était président du club.

Sortie d'un conseiller contre les policiers

NICOLET (R.L.) — Le conseiller Julien Lassonde, de la ville de Nicolet, s'est élevé lors de la dernière séance du conseil municipal contre le corps policier. "Je me demande, a dit M. Lassonde, si la ville de Nicolet est bien protégée pour le montant qu'elle paie pour ce service".

Ces remarques du président de la commission de police faisaient suite à des plaintes formulées par deux propriétaires de Nicolet, le mois dernier, qui ont demandé l'aide de la police au cours de la nuit. Selon les détails fournis lors de l'assemblée du conseil, le policier en devoir se trouvait dans un restaurant en train de siroter un café, ne pouvant recevoir le message de son chef.

C'est alors que le policier n'a pu répondre à l'appel des citoyens dans un délai raisonnable. Sur ce, le chef, M. Édouard Beaulac a présenté un rapport des événements au conseiller Lassonde à la demande de ce dernier.

M. Lassonde a de plus souligné devant ses confrères à la table du conseil, que la ville a payé la somme fantastique de \$832.12 en temps supplémentaire aux policiers, durant le seul mois de janvier. Cette somme pourrait facilement servir à l'engagement de deux policiers supplémentaires et ainsi permettre aux policiers d'effectuer des heures normales d'ouvrage.

Le conseiller Lassonde a de plus mentionné que la police a des directeurs et des règlements et selon lui, il faut qu'elle les suive.

Enfin, le président de la commission de police a affirmé que "le contribuable a droit à une protection pour le prix que cela lui coûte".

Un peu plus tard au cours de cette même séance, le conseiller Lassonde a demandé une réunion de la commission de police, afin que les responsables étudient la possibilité d'engager un ou même deux nouveaux policiers.

Une "veillée d'été" groupe 125 participants dans un rang de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La ferme de MM. Gilles et Robert Baril a été le lieu de rendez-vous pour une "veillée d'été" qui s'agissait d'une manifestation organisée par l'Union catholique des cultivateurs de Plessisville et en collaboration avec la Société coopérative agricole de la même localité.

Quelque 125 participants ont profité de cette "veillée d'été" pour visiter la grange-étable de MM. Gilles et Robert Baril, dans le XI^e rang de Plessisville. C'est une construction des plus modernes avec salon de traite, planchers sur deux étages pour les quelque 175 têtes de bétail qu'elle abrite, des locaux pour la nourriture et le service. La vaste construction a 50 pieds de largeur par 200 de longueur, dont l'érection a été complétée l'an dernier.

"La veillée d'été"

En plus de la visite des bâtiments et du contenu, des causeries étaient également au programme de cette "veillée d'été" à la ferme de MM. Gilles et Robert Baril. M. Jean-Louis Dagenais, agronome au service de la Coopérative Fédérée du Québec, a mis en évidence l'importance de la luzerne pour l'alimentation du bétail laitier.

Pour sa part, M. Roger Creteau, technicien agricole pour le territoire de Plessisville, a donné des détails sur les minéraux qui complètent avantageusement le fourrage et moult services aux animaux. M. Denis Rémy, représentant régional pour CIL a communiqué les résultats d'un voyage qu'il a fait dans les régions agricoles du Wisconsin. M. Georges Goggin a entretenu ses auditeurs sur un "ranch" d'élevage de bétail de boucherie qu'il a visité à l'occasion d'un récent voyage aux îles Hawaï. Le chef du Bureau des renseignements agricoles de Plessisville, M. Alain Mayer, a également pris la parole au cours de cette "veillée d'été" à la ferme de MM. Gilles et Robert Baril.

Une autre manifestation est en organisation par l'Union catholique des cultivateurs de Plessisville. Il s'agit d'une soirée récréative pour tous. Le lieu de rendez-vous est la salle St-Louis où un programme spécial sera à la disposition des intéressés, y compris les jeunes, le dimanche 1er mars. Le président de l'UCC, M. Benoît Tardif compte sur la présence des membres et sur la jeunesse pour cette soirée récréative.

Courrier Sud

● Le comité des loisirs du Club automobile Bécancour Inc., dont le président est M. Jean-Pierre Verville, organise une formidable soirée de danse qui aura lieu, samedi soir, le 14 février, à l'école Despins, de Ste-Gertrude. L'orchestre invité pour cette soirée sera nul autre que celui de Bruce et les Gants Blancs. Les jeunes de la région ne devraient pas manquer cette occasion unique de venir rencontrer le populaire Bruce.

● Le prochain rallye-automobile organisé par le CAB aura lieu dimanche, le 1er mars, dans la région. Ce rallye, organisé en collaboration avec Roger Lauzon Ltée, agent Molson pour la région, sera disputé sur une distance de 80 milles. Le départ a lieu au restaurant Le Bécan. Tous les amateurs sont invités au rallye "Es-tu content", de type novice-familial.

● L'équipe courageuse de Nicolet qui a pris part à un rallye international d'une distance de 1.800 milles à Toronto, a passé par la gamme des émotions. Le duo Blais-Gravel a terminé l'épreuve avec leur véhicule enflammé, après avoir réussi plusieurs points de vérification à zéro. Les représentants de Nicolet étaient au nombre de 89 participants. Ce fut tout de même une expérience formidable, de nous confier Serge Gravel.

● Faisant suite à l'acceptation finale des travaux par les ingénieurs Hamel et Malouin, le conseiller Gérard Lupien a proposé, lors de la dernière séance du conseil que les montants de retenue soient remis à deux entrepreneurs nicolétains. Il s'agit de Roland Duval Inc., la somme de \$737.64 et de Jules Durand, électricien, au montant de \$470.01.

● Le conseil municipal par l'entremise du conseiller Marc-Aurèle Gaudreault, n'a pas encore reçu le rapport mensuel du mois de janvier du département de la police. Le conseiller a mentionné que les policiers ont eu passablement de temps pour le rédiger. Ce rapport devrait être soumis lors de la première séance de février.

● Le conseil municipal a fixé au 5 mars, la grandiose remise du rapport Bémer sur la rénovation urbaine à Nicolet. Plusieurs organismes doivent être invités pour assister à cette remise qui sera faite lors d'une réception offerte par la ville.

● Le président de la Commission scolaire locale et de la Chambre de Commerce de Nicolet, M. Raymond Savard, arbore depuis quelques jours une nouvelle coiffure qui fait que certaines personnes ont de la difficulté à le reconnaître. Son secret? Il paraît que seul son coiffeur le sait!

● Comme chaque voyage ou chaque excursion à ses incidents fâcheux, des membres du Club automobile Bécancour n'ont pas été exempts à la règle. Incidemment, la future recrue des Alouettes de Montréal, Serge Miron, est revenu de Québec avec un muscle de l'épaule étiré.



(Photo Lajoie)

LE DUO GRAVEL-BLAIS a remporté le rallye "ambuscade" organisé par le club Auto-sport Nicolétain. Au total, neuf voitures ont pris le départ lors de cette épreuve qui a été disputée pendant une tempête de neige qui sabottait sur la région. Sur la photo, de gauche à droite, MM.

Maurice Pinard, président du CASN; Serge Gravel, de l'équipe gagnante, qui reçoit les félicitations de M. Georges Leblanc, représentant de M. Roger Lauzon, agent Molson pour la région, qui a gracieusement offert les trophées; et Louis-Marie Dionne, organisateur du rallye.

Le duo Gravel-Blais remporte les honneurs du rallye ambuscade

NICOLET (R.L.) — L'équipe Jean T. Blais et Serge Gravel du club Autosport Nicolétain, a remporté les grands honneurs du rallye "ambuscade" organisé par le CASN de Nicolet, ces jours derniers.

Le duo Blais-Gravel, qui était commandé par Championnaison Mobile n'a perdu que huit points au cours de cette épreuve et les vainqueurs se sont rapprochés des meneurs du grand championnat de rallye, le duo Dubois-Ducharme, du club Automobile Bécancour Inc.

du que 16 points lors du rallye "ambuscade" pour terminer au deuxième rang. Le duo formé de Diane Marcotte et de Jean-Côme Leblanc a terminé au troisième rang avec 169 points perdus tout au long de cette compétition. Ces deux mêmes compétiteurs conservent le troisième rang au championnat des rallyes organisé par le CASN. La remise des trophées et des plaques-souvenir, offerts par Roger Lauzon Ltée, agent Molson pour la région, s'est déroulée au club Carrousel de Nicolet.

LE MONDE... en 24 heures



Dans son discours sur "l'état du monde"

Nixon trace les prémices d'une paix mondiale

par la Presse CANADIENNE

Dans son discours sur "l'état du monde", le président Nixon a tenu à préciser sa pensée sur certains problèmes et quelques extraits de son texte illustrent bien l'orientation de la politique de la Maison Blanche pour les années '70.

Dans ce coup d'oeil sur le monde, c'est évidemment l'Europe qui a eu la première place.

"La paix en Europe est vitale pour la paix du monde", affirme en préambule le président américain. Or, pour M. Nixon, une paix durable repose sur les trois éléments suivants:

Une association sincère entre les Etats-Unis et les alliés européens;

Une harmonisation des politiques de défense;

Une volonté de négocier en vue de réduire sérieusement la tension entre l'Est et l'Ouest.

"Je me suis rendu en Europe occidentale, poursuit M. Nixon, en février 1969, pour réaffirmer l'engagement de l'Amérique dans son association avec l'Europe".

"Une telle réaffirmation, déclare M. Nixon, s'imposait sérieusement. Nous devons restaurer le principe et la pratique de la consultation. Pendant trop longtemps dans le passé, les Etats-Unis ont dirigé sans écouter, parlé à leurs Alliés au lieu de parler avec eux.

Après avoir constaté le redressement économique de l'Europe au cours des 20 dernières années, le président Nixon constate qu'une association plus équilibrée entre l'Europe et les Etats-Unis est dans l'intérêt de l'Amérique. Et il ajoute:

"A mesure que nous glissons de la domination vers l'association, il est possible que certains voient dans cette solution, un pas vers le désengagement. Mais, dans cette troisième décennie de nos engagements en Europe, l'étrouffement de nos liens est un fait indiscutable.

La défense

Abordant la question de la défense de l'Europe et de sa sécurité, le président Nixon rappelle la décision des Etats-Unis d'appuyer la stratégie actuelle de l'OTAN mais souligne que des consultations entre Alliés sont plus nécessaires que jamais.

"Bien que les Alliés de l'OTAN soient arrivés à un accord sur la stratégie de riposte flexible, il existe des désaccords sur les charges à supporter, sur notre support logistique... Ces questions doivent être examinées en pleine consultation... et non pas avec l'idée que c'est à prendre ou à laisser...".

L'Est et l'Ouest

Abordant le chapitre des négociations en Europe, le président Nixon souligne que les relations entre l'Est et l'Ouest "doivent être réglées à des niveaux différents et il serait erroné de

penser qu'une superconférence européenne serait susceptible de traiter de tous les différents pays.

"En fin de compte, dit-il, un système de sécurité viable, embrassant l'Europe tout entière, exigera une volonté de la part de l'URSS de normaliser ses relations avec l'Europe de l'Est, de dissiper sa crainte anachronique de l'Allemagne et de reconnaître que sa propre sécurité et que la stabilité de l'Europe centrale, doivent, en fin de compte, relever de l'imposition d'une infrastructure de réconciliation. Ce n'est qu'alors qu'une ère de négociation en Europe pourra déboucher sur une ère de paix".

Amérique latine

Passant ensuite à ses voisins immédiats, le président Nixon annonce, pour l'ensemble du continent sud-américain, une politique de "responsabilités partagées".

La partie du message consacrée à l'Amérique latine évoque les profonds changements intervenus dans le monde depuis la deuxième guerre mondiale.

"Ces changements ont modifié le caractère de nos relations avec l'Amérique latine, ainsi que les espérances et les obligations qui en découlent", déclare le Président.

M. Nixon s'élève en particulier contre la pratique des gouvernements qui l'ont précédé de concevoir les programmes d'aide "pour nos voisins au lieu de les élaborer avec eux", et ajoute:

"Cette attitude paternaliste était en conflit avec le nationalisme croissant des autres nations de l'hémisphère".

Le président expose ensuite les mesures concrètes qu'il compte adopter envers l'Amérique latine:

1. Partage des responsabilités par l'acheminement de l'aide au développement grâce à des organismes multilatéraux, cains à acheter aux Etats-Unis des biens qu'ils ne s'y seraient pas vers l'OCDE et le GATT, d'un système généralisé de préférences.

3. Assouplissement de la politique d'aide par l'abandon partiel du système des "prêts liés" qui obligeait les pays latino-américains dans des circonstances normales.

4. Assistance technique.

En ce qui concerne les investissements privés, "cible principale de la frustration, d'une politique irrationnelle et d'un nationalisme malencontreux", M. Nixon fait appel aux entreprises privées intéressées à l'Amérique latine, leur demandant de trouver les moyens "d'assurer le flot nécessaire de capitaux vers l'Amérique latine sans porter atteinte à la fierté et à la souveraineté" des nations.

Les Etats-Unis semblent ainsi décidés à abandonner leur domination de l'Amérique latine.

Afrique

Passant ensuite au continent noir, le chef d'Etat américain propose aux grandes puissances du monde d'engager avec l'Afrique "un nouveau dialogue" basé sur la non-ingérence politique et l'assistance économique, précisant dès le départ que les Etats-Unis sont bien décidés à établir un tel dialogue au cours de la présente décennie.

Une explosion fait dix blessés

● LONDRES — Une explosion a fait dix blessés à bord du sous-marin britannique Auriga, alors qu'il se trouvait en plongée au large de Gibraltar, annonce un communiqué du ministère de la Défense. Le sous-marin a gagné Gibraltar pour y déposer les blessés, dont quatre ont été sérieusement atteints. L'explosion s'est produite aux premières heures à l'avant du sous-marin, dans la batterie, sous le quartier de l'équipage. Le sous-marin participait à un exercice avec d'autres unités de la flotte britannique.

15 personnes tuées dans une avalanche

● ISTANBUL — Une avalanche a tué 15 personnes à Yousofeli, dans la province d'Artvin, sur la partie orientale du littoral turc de la Mer Noire, près de la frontière soviétique. Il s'agit d'un groupe de paysans qui se rendaient dans une forêt voisine de leur village pour couper du bois. Une seule personne a pu être dégagée saine et sauve de la coulée de neige. L'offensive du froid s'étend actuellement sur l'ensemble du territoire turc; à Istanbul, il a neigé abondamment pour la première fois cette année.

Un nouveau cratère à la base de l'Etna

● CATANE — Un nouveau cratère s'est ouvert à la base orientale du cône nord-est de l'Etna, à 3.100 mètres d'altitude. Depuis trois jours, une coulée de lave de 400 à 500 mètres de long s'écoule lentement vers le nord-est. L'activité explosive du volcan est néanmoins plutôt modérée. On enregistre en moyenne de quatre à cinq explosions à la minute avec jets de matière incandescente qui atteignent 100 à 200 mètres d'altitude.

Apollo-13: Le Verseau et le Cocher

● CAP KENNEDY — Deux constellations, le Verseau et le Cocher, prêteront leurs noms aux véhicules spatiaux de la mission Apollo-13. Le module lunaire, à bord duquel le capitaine de vaisseau James A. Lovell jr et Fred W. Haise jr, doivent atterrir sur la lune, sera connu sous le nom de code de "Aquarius" le Verseau. Le module de commandement que le capitaine de corvette Thomas K. Mattingly II maintiendra sur orbite lunaire a été baptisé "Auriga" le Cocher. Les deux constellations doivent aider les astronautes dans leur navigation spatiale.

Une nappe de pouteur en face de New York

● NEWARK — Une nappe de pouteur, se déplaçant au gré des vents, couvre depuis mardi matin toute la région du port de Newark, en face de New York sur la rive de l'Hudson longeant l'Etat du New Jersey, poussant des pointes perçues jusqu'à une quarantaine de milles. La source de cette masse d'air poutante n'a pas encore été détectée et les experts, de la santé publique, s'efforcent d'en établir les coordonnées afin d'appliquer les contreventions pénales prévues par la loi du New Jersey aux responsables.

Un gérant de banque détenu en otage

● BRIGDEN — Deux cogolards ont détenu en otage durant la nuit de mardi à mercredi un gérant de banque, son épouse et leurs trois enfants, dans un village situé à 15 milles de Sarnia en Ontario. Les bandits ont obligé le gérant à leur remettre l'argent après que des employés eurent ouvert la chambre-forte. M. Bob Dunnell et les membres de sa famille n'ont cependant pas été malmenés par les apaches. On ignore le montant du vol perpétré à la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse.

Une jeune homme abattu par la police

● SARNIA — Un jeune homme de 20 ans, de Sarnia, a été abattu par la police moins de 30 minutes après qu'un vol à main armée de \$116 eut été signalé par une station-service. Daniel Simpson a succombé à ses blessures moins d'une heure après avoir été abattu par la police. Le vol a éclaté après que deux policiers eurent arrêté un individu sur la rue, non loin de la station-service qui venait de rapporter le vol. Un des policiers a tiré deux balles quand le prévenu a braqué vers lui une carabine à canon tronqué.

Le document-fléuve de Nixon:

Une analyse en profondeur des problèmes internationaux

WASHINGTON (AFP) — Richard Nixon, 37e président des Etats-Unis, a rendu public, mercredi, un document de 119 pages, sans précédent dans les annales de la Maison Blanche, qui constitue une analyse en profondeur de tous les grands problèmes internationaux, passés, présents et futurs.

"C'est une oeuvre monumentale, la plus complète qui ait jamais été mise au point par une administration démocrate ou républicaine" devait dire le président Nixon en remettant cet ouvrage-fléuve aux journalistes.

"Nous y formulons la politique étrangère des Etats-Unis pour les années '70. Il illustre mon jugement quant à notre position actuelle dans le monde et ce qu'elle devra être au cours de la décennie qui vient de naître".

Ce document préparé depuis de longs mois par le chef de l'exécutif qui est aussi le principal artisan de sa politique étrangère, a été également mis au point par ses conseillers spéciaux, en tête desquels le Dr Henry Kissinger et tous les membres du Conseil national de Sécurité, ainsi que les experts du département d'Etat, du Pentagone et de l'ensemble complexe des divers services de renseignements, sous l'égide de la CIA.

La doctrine Nixon est fondée sur les axiomes suivants: L'ère de la guerre froide est révolue après un quart de siècle de confrontation entre deux philosophies; L'ère des grandes négociations avec un monde communiste qui a perdu son caractère monolithique s'ouvre maintenant dans des conditions relativement favorables; Le monde a connu durant ces dernières années, une révolution technologique dans le domaine des armements nucléaires qui appelle aujourd'hui des négociations d'égal à égal, dans le but de freiner une spirale dangereuse et d'éviter une troisième guerre mondiale.

Dns son préambule, le président Nixon insiste longuement sur sa conception de la paix mondiale — une paix qui doit être basée sur la coopération, la force, la volonté de négocier et la protection des intérêts nationaux. Ce sont là des conditions indispensables au règlement des querelles internationales. Le chef de l'exécutif dans son volumineux rapport, examine ensuite, continent par continent, la situation générale et l'attitude que les Etats-Unis entendent adopter.

Le document préparé depuis de longs mois par le chef de l'exécutif qui est aussi le principal artisan de sa politique étrangère, a été également mis au point par ses conseillers spéciaux, en tête desquels le Dr Henry Kissinger et tous les membres du Conseil national de Sécurité, ainsi que les experts du département d'Etat, du Pentagone et de l'ensemble complexe des divers services de renseignements, sous l'égide de la CIA.

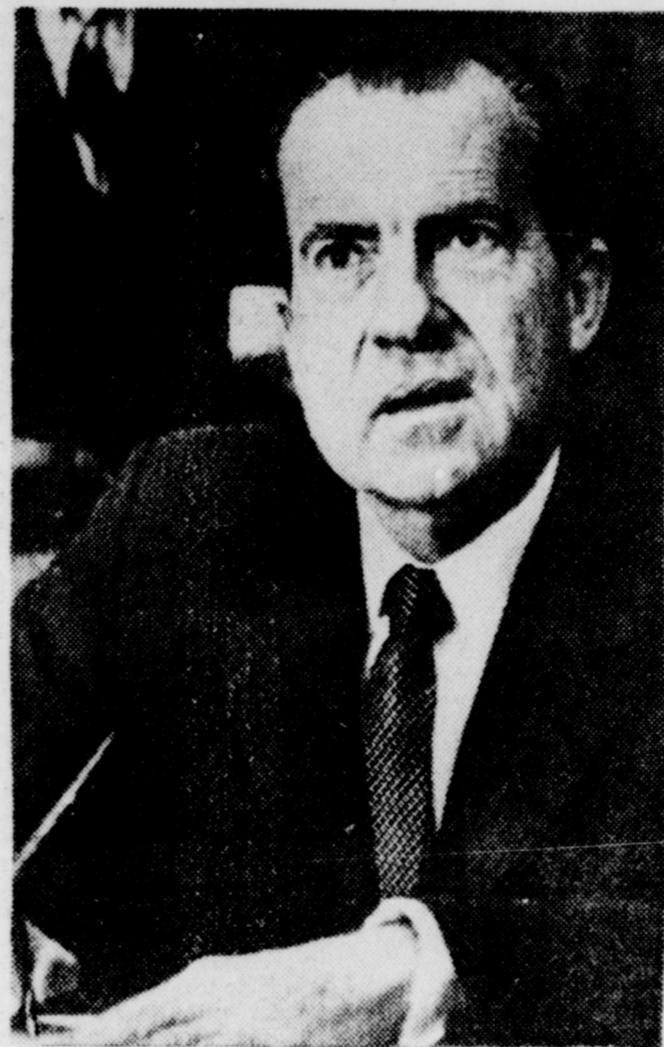
La doctrine Nixon est fondée sur les axiomes suivants: L'ère de la guerre froide est révolue après un quart de siècle de confrontation entre deux philosophies; L'ère des grandes négociations avec un monde communiste qui a perdu son caractère monolithique s'ouvre maintenant dans des conditions relativement favorables; Le monde a connu durant ces dernières années, une révolution technologique dans le domaine des armements nucléaires qui appelle aujourd'hui des négociations d'égal à égal, dans le but de freiner une spirale dangereuse et d'éviter une troisième guerre mondiale.

D'une manière plus générale, tout en étant "conscient des difficultés que comporte l'élaboration d'un programme détaillé pour la décennie du désarmement", M. Thant est relativement optimiste sur l'avenir.

"Les perspectives sont des plus encourageantes, a-t-il dit, pour l'entrée en vigueur à une date rapprochée du traité de non-prolifération; et je voudrais renouveler l'appel que j'ai adressé à tous les pays pour qu'ils signent et ratifient ce traité le plus rapidement possible.

"Le début prometteur des entretiens sur la limitation des armements stratégiques laisse peut-être présager des progrès dans ce domaine crucial. Je crois que nous pouvons nous attendre, cette année, à la mise au point concertée d'un projet de traité sur la dénucléarisation des fonds de mers et des océans.

"Les perspectives sont bonnes, en ce qui concerne de nouvelles ratifications et adhésions au protocole signé à Genève, en 1925, ainsi que pour des progrès sur l'élimination des armes chimiques et bactériologiques. Des progrès peuvent également être réalisés pour ce qui est de faciliter une interdiction complète des essais nucléaires".



(Téléphoto PA) LE PRESIDENT DES Etats-Unis, M. Richard Nixon, a présenté, au cours de la journée d'hier un important document-fléuve devant le Congrès sur la politique étrangère des Etats-Unis. Ce discours sur "l'état du monde" vient bouleverser de vieilles traditions.

Thant préconise la décennie du désarmement

GENEVE (AFP) — "Il faut s'employer sérieusement à obtenir la participation de toutes les puissances nucléaires à tous les efforts de désarmement. La coopération active de toutes ces puissances est essentielle pour que le succès soit complet", a déclaré hier, M. Thant, en invitant la conférence du désarmement à lancer "la décennie du désarmement", proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU.

Soulignant l'importance des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques, le secrétaire général de l'ONU a estimé qu'un accord entre les deux parties sur un moratoire relatif à l'expérimentation et à la mise en place de nouveaux systèmes offensifs et défensifs représenterait "la plus importante des mesures nécessaires, au départ, pour empêcher l'escalade de la course aux armements nucléaires, et constituerait une percée dans les négociations sur le désarmement".

D'une manière plus générale, tout en étant "conscient des difficultés que comporte l'élaboration d'un programme détaillé pour la décennie du désarmement", M. Thant est relativement optimiste sur l'avenir.

"Les perspectives sont des plus encourageantes, a-t-il dit, pour l'entrée en vigueur à une date rapprochée du traité de non-prolifération; et je voudrais renouveler l'appel que j'ai adressé à tous les pays pour qu'ils signent et ratifient ce traité le plus rapidement possible.

"Le début prometteur des entretiens sur la limitation des armements stratégiques laisse peut-être présager des progrès dans ce domaine crucial. Je crois que nous pouvons nous attendre, cette année, à la mise au point concertée d'un projet de traité sur la dénucléarisation des fonds de mers et des océans.

"Les perspectives sont bonnes, en ce qui concerne de nouvelles ratifications et adhésions au protocole signé à Genève, en 1925, ainsi que pour des progrès sur l'élimination des armes chimiques et bactériologiques. Des progrès peuvent également être réalisés pour ce qui est de faciliter une interdiction complète des essais nucléaires".

"Les perspectives sont bonnes, en ce qui concerne de nouvelles ratifications et adhésions au protocole signé à Genève, en 1925, ainsi que pour des progrès sur l'élimination des armes chimiques et bactériologiques. Des progrès peuvent également être réalisés pour ce qui est de faciliter une interdiction complète des essais nucléaires".

de Kuyper le gin au grand coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) L.T.E.E. - BLENDED GIN - DISTILLE AU QUEBEC

Comment PROFITER de votre IMPOT SUR LE REVENU

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays

440, ST-GEORGES TROIS-RIVIERES
47, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE
790, 4e RUE SHAWINIGAN

TÉL.: 378-4474

Heures d'ouverture: Sur semaine: 9h. A.M. à 9h. P.M.
Le samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

Explosion à Belfast

BELFAST (AFP) — L'explosion qui s'est produite ce matin dans le bâtiment d'un tribunal de Belfast a été provoquée par un bâton de gélignite, indique la police. L'explosif avait été déposé dans un couloir menant à la salle du tribunal et non pas dans la salle des chaudières, comme l'incliquaient les premières informations.

L'explosion n'a fait qu'un trou de 10 centimètres dans le mur. Le procès des saboteurs irlandais qui se déroulait à ce moment, n'a pas été interrompu.

Parlez anglais dès votre première leçon... gratuite chez Berlitz.

Vous voulez parler anglais tout de suite? Alors prenez rendez-vous avec Berlitz pour une leçon gratuite et nous vous prouverons combien il peut être facile de parler anglais ou toute autre langue de votre choix. Pas de devoir fastidieux à faire, ni grammaire ni livres à mémoriser. La méthode Berlitz est une méthode vivante qui vous apprend à parler une langue étrangère naturellement comme vous avez appris naturellement à parler la vôtre. Appelez-nous pour une leçon gratuite.

Berlitz Cours de langues vivantes

Trois-Rivières, Edifice Place Royale, Tél. 378-2811
Shawinigan, 622, 4ème rue, Tél. 537-0416

PARTICIPEZ au tirage de TROIS PRIX CHEZ FOUCHER INC.

Il ne vous en coûte rien!

Après l'achat de vos nouvelles plaques d'immatriculation '70 pour votre auto, venez tout simplement déposer une de vos vieilles plaques '69 à notre magasin.

Vendredi soir, le 6 mars à 8.00 heures P.M. aura lieu le tirage.

Les gagnants n'auront qu'à présenter leur autre plaque '69 pour réclamer leur prix.

Les numéros gagnants seront publiés dans nos annonces.

FOUCHER INC. 539-5433

1053 ST-SACREMENT SHAWINIGAN

Si vous ne savez pas pourquoi la gazoline se vend moins cher dans la région, vous ne le saurez jamais.



Réunion de ménagères du diocèse

CES JOURS DERNIERS, avait lieu la réunion de toutes les ménagères du diocèse, membres de l'ACC. Cette réunion comportait l'étude du thème de l'année: "Marche dans l'amour". Après des heures de réflexion, d'échanges, quoi de

mieux qu'une bonne soirée récréative où chacune y va de "son atout". De gauche à droite: Mme Desneiges Pelletier, Rita Rochette, Germaine Grégoire et Marielle Cardinal.

A Princeville

Festival annuel des élèves de l'école Sainte-Marie

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un conseil étudiant a été formé à l'école Sainte-Marie de Princeville. M. Pierre Girouard occupe le poste de président. La vice-présidence a été confiée à M. Jacques Perreault. Mlle Jeanne Lacoursière a accepté la responsabilité du secrétariat et de la trésorerie. L'une des premières tâches inscrites au programme des activités est l'organisation du festival étudiant. Les manifestations de ce festival auront lieu les 19, 20 et 21 février. Les sports et la récréation ont principalement retenu l'attention du conseil étudiant de l'école Sainte-Marie pour ces trois jours.

Les quatre groupes du cours secondaire sont représentés par une duchesse dans un concours de popularité. Le but de ce concours est de choisir une reine. Le titre ira à celle qui aura obtenu le meilleur succès dans

une distribution de billets de participation. Les duchesses en lice sont: Mlle Francine Chauvette pour le Secondaire I, Mlle Francine Perreault pour le Secondaire II, Mlle Françoise Ginguas pour le Secondaire III et Mlle Suzanne David pour le Secondaire IV.

Programme du festival

Le festival étudiant sera inauguré le soir du jeudi, 19 février, par un "sleigh ride" dans les rues de la ville, à 7h.30 (19h.30). A 8h.30 (20h.30), il y aura danses en plein air sur les terrains de la patinoire, Place de l'Hôtel de Ville. Le lendemain, vendredi, 20 février, les activités commenceront à 9h.30 du matin. Jusqu'à 6h. du soir (18h.) il y aura des compétitions sportives à l'intérieur et à l'extérieur. Un buffet sera servi à l'heure du souper, à l'école Sainte-Marie. A 8 heures, le même soir (20h.), il y

aura grand rassemblement au Centre paroissial pour le couronnement de la reine. Les activités se poursuivront jusqu'à minuit et demi par un programme récréatif avec l'orchestre "Happiness" de Toronto pour la musique.

Le festival se terminera le samedi, 21 février. Le programme de ce jour-là comprenait une course de motoneiges prévue pour 9h.30 du matin. Dans l'après-midi, il y aura ballon sur glace, hockey, etc... Une remise de trophées mettra le point final au festival étudiant; cette remise de trophées se fera à 3h. de l'après-midi (15h.).

De nombreuses bonnes volontés ont été recrutées parmi la gent étudiante du cours secondaire et ouvrent dans plusieurs comités pour réaliser le programme des manifestations, sous la direction générale du conseil étudiant.

Actualité dans les Bois-Francs

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une première rencontre a eu lieu en vue de former un comité paritaire pour l'évaluation des tâches aux Ameublements Princeville Inc. Des ingénieurs de l'entreprise et des techniciens de la Fédération du bois ouvré feront partie de ce comité qui donnera suite aux clauses du contrat de travail signé en 1969. Des syndiqués sont également inscrits pour des cours en "time study" qui sont donnés par des spécialistes en la matière.

St-Louis

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale a établi que les films présentés de nos jours laissent beaucoup à désirer sur le plan moral. Les membres ont émis le vœux qu'il y ait amélioration dans ce domaine à l'avenir. C'est là la conclusion d'une séance d'étude dirigée par Mlle Lucille Martin, responsable du comité d'éducation du cercle, dont Mme Donat Provencher est la présidente.

Personnalité

Des bonnes volontés à l'oc-

vre à la Garde St-Eusèbe ont pris l'initiative d'organiser des cours de développement de la personnalité. Du recrutement est en cours par l'équipe qui passe à l'action dans ce domaine et qui comprend M. l'abbé Arthur Auger ainsi que MM. Sarto Fréchette, Jean-Guy Beauvillier et Gilbert St-Louis. Par ailleurs, le président de la Garde St-Eusèbe, M. Willard Labrecque et ses collaborateurs de la direction préparent la participation aux rassemblements de Québec et de Daveluyville.

Mariage en blanc

Le Service de préparation au mariage a tenu une cérémonie de mariage en blanc avec explications des rites. La manifestation a eu lieu à l'église de Princeville et les couples ont ensuite pris part à une soirée récréative. Au domaine des conférences, Me Hervé Boudreau, notaire, a entretenu les participants sur l'importance des contrats de mariage et des questions juridiques. Pour leur part, M. et Mme André Chainey ont donné des détails sur ce que

doivent être les premiers mois d'une union conjugale.

Scouts et guides

Les scouts et les guides ont fait une visite aux pensionnaires du Foyer St-Eusèbe. Les jeunes ont causé familièrement avec chacun des vieillards qui demeurent à l'institution. Ils ont également chanté et dansé avec eux. Musique et projection de diapositives étaient aussi au programme de la visite qui a été très appréciée par les vieillards. "Cette jeunesse a été un rayon de soleil parmi nous" a précisé un porte-parole de l'institution.

Le cercle des Jeunes agriculteurs a suspendu définitivement ses activités. On en est venu à cette décision à cause du manque d'intéressés au mouvement. On sait que le cercle des Jeunes agriculteurs avait été fondé il y a une dizaine d'années. Son premier président, M. René Gagné, en a dirigé les destinées durant trois ou quatre ans et le groupe a laissé un excellent souvenir du travail accompli chez les jeunes ruraux.



Adultes dans le scoutisme

DE PLUS EN PLUS D'ADULTES et souvent de couples s'engagent dans le scoutisme pour travailler à la formation des jeunes. C'est ainsi que M. Jean-Guy Carrier et son épouse Nicole vont s'occuper en-

semble des scouts de la troupe St-Joseph de Drummondville. Sur cette photo, Mme Nicole Carrier prononce sa promesse scout aux côtés de son époux, lors d'un camp de formation pour chefs scouts.

M. Duceppe rencontre les dirigeants du conseil régional de loisirs

Le Haut-commissariat ne travaille pas pour les jeunes mais avec eux

VICTORIAVILLE (B.A.) — A l'occasion de la création de l'Office de la jeunesse du Québec, M. Pierre Duceppe, commissaire responsable de la jeunesse au Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, donnait une conférence et rencontrait les diri-

geants du Conseil régional des loisirs du centre du Québec, vendredi dernier à Drummondville.

Cette rencontre entre le commissaire, les dirigeants des loisirs et plus d'une centaine de jeunes et adultes de la région s'est déroulée sous le signe de la participation.

"Nous sommes ici, a déclaré M. Duceppe, pour établir une politique de la jeunesse au Québec. Cependant, cette politique nous concerne tous et nous n'avons pas l'intention d'en définir les critères seuls. Si nous avons entrepris cette tournée d'information à travers le Québec, c'est justement pour connaître vos besoins réels en matière de sport et loisirs, et surtout pour essayer de trouver à ces besoins des solutions concrètes et rapides. Ces solutions, nous ne pouvons les trouver qu'ensemble. Le Haut-Commissariat ne veut pas travailler pour les jeunes, mais bien avec eux.

Quatre secteurs

Le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a déjà délimité quatre secteurs spécifiques qu'il faudra développer sur une grande échelle. Ce sont l'information — la formation — la protection — la création. "L'information est le service qu'il faudra mettre sur pied le plus rapidement possible", a continué M. Duceppe. Les jeunes doivent savoir quels services le gouvernement met à leur disposition. On a trop souvent négligé d'informer la population sur les possibilités qu'offraient les différents ministères. Les jeunes et les adultes font partie de la société d'aujourd'hui et feront partie de celle de demain. Il faut donc commencer aujourd'hui et ensemble à connaître les possibilités de la jeunesse. Nous du Haut-Commissariat devons faire des enquêtes et des son-

deuses pour affronter actuellement. En ce qui concerne la création, le Haut-Commissariat à la jeunesse a l'intention de faire tout ce qui est en son pouvoir pour fournir aux jeunes les moyens techniques et financiers dans le but d'encourager la créativité, tant intellectuelle que manuelle. Nous avons commencé à aider certains mouvements de jeunesse en ce sens, mais nous ne pouvons brûler les étapes. Nous sommes conscients que les jeunes ont des moyens techniques et financiers pour se développer pleinement. Nous voulons cependant, avant d'accorder des subventions, connaître exactement la nature du projet et analyser à fond ses chances de réussite.

Protection

Il semble que M. Duceppe ait décelé, au cours de sa tournée québécoise, un manque flagrant de protection chez les jeunes. Ceux-ci ne connaissent pas les lois du travail, ne réagissent pas devant certaines injustices qui leur sont faites.

Le Haut-commissariat veut remédier à cette situation en informant la jeunesse sur ses droits et en essayant de corriger certaines situations anormales portées à sa connaissance. Nous serons en mesure de créer des dossiers sur des situations peu orthodoxes et de faire des pressions sur les ministères concernés par ces situations, afin de régler les problèmes que la

jeunesse peut affronter actuellement.

Création

Le service des loisirs de la ville de Victoriaville, a déjà mis sur pied le club Jeunesse 70 pour aider à une meilleure participation des jeunes aux activités de loisirs qui répondent à leurs goûts et aspirations.

Projets concrets

Le service des loisirs de la ville de Victoriaville, a déjà mis sur pied le club Jeunesse 70 pour aider à une meilleure participation des jeunes aux activités de loisirs qui répondent à leurs goûts et aspirations.

Dernièrement, avec des animateurs du Conseil régional du centre du Québec, nous réunissons plus d'une cinquantaine de jeunes représentant toutes les institutions scolaires de Victoriaville et un comité provisoire fut formé.

La semaine dernière, le directeur des loisirs réunissait ce comité provisoire et il fut décidé d'unifier les forces et effectifs du club Jeunesse 70 et du comité provisoire jeunesse pour former un seul club ou comité vraiment représentatif de la jeunesse de Victoriaville pour mettre en oeuvre cette politique jeunesse préconisée par le

Haut-Commissariat sur le plan local.

Il reste à espérer qu'au cours de cette importante réunion d'unification et de formation qui aura lieu jeudi le 26 février à l'hôtel de ville, on retrouvera les meilleurs éléments possibles pour mener à bien cette nouvelle initiative.

Le Salon du livre sera présenté au Centre culturel de Drummondville

DRUMMONDVILLE — C'est à regret que la direction du Centre culturel annonce la non-participation des céramistes Kent Banson, Esther Benson, Michel Denis et Michèle Denis, durant la période d'exposition du 19 au 24 février.

Cette exposition a dû être remise à plus tard à cause du très grand espace requis pour le salon du livre. Le Centre culturel ne possédant pas les locaux suffisants pour présenter ces deux expositions à la fois, céramique et salon du livre, ce n'est que cette dernière qui sera ainsi présentée du 19 au 24 février.

aux heures de visite suivantes: de deux à quatre heures de l'après-midi et de sept à neuf heures en soirée, avec entrée toujours libre.

Ce salon du livre présenté au Centre culturel de Drummondville est une initiative du Bureau d'aménagement culturel de la Mauricie-Bois-Francs, dont le directeur est M. Jacques Langevin.

Pour ce qui est de l'exposition de céramique, M. Hector Ledoux, directeur général du C.C., nous informe qu'elle sera présentée plus tard. Ce n'est donc que partie remise.

Au conseil municipal de la paroisse

Le taux de la taxe maintenu à \$0.35 à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Son Hon. le maire Léon St-Pierre et les membres du conseil municipal, paroisse de Princeville, ont approuvé les états financiers pour l'année 1969. M. Phil. Guillemette, qui a préparé ce bilan, a expliqué que le déficit de \$43.67 était attribuable aux comptes dus pour taxes qui ont été annulés en 1969 à cause de la prescription de ces comptes.

Pour l'année qui a pris fin le 31 décembre dernier, les reve-

mus totalisent \$34,765.12 et les dépenses s'élevaient à \$35,198.79.

Au cours de la même séance, les édiles ont approuvé le budget pour 1970, budget préparé par M. Ernest Bélanger, secrétaire-trésorier actuel du conseil municipal, paroisse de Princeville. Les revenus sont estimés à \$34,868.25 et les dépenses à \$34,560.79, laissant ainsi un surplus prévu de \$307.56. Le taux de la taxe foncière est laissé à \$0.25 par \$100 d'évaluation. Cette évaluation est de \$3,457,801.

subvention de \$200

Une subvention de \$200 a été votée en faveur de la commission municipale des loisirs. Son hon. le maire Léon St-Pierre et ses collègues du conseil municipal, paroisse de Princeville, collaborent ainsi à l'organisation des loisirs du conseil municipal urbain qui reçoit tous les jeunes de la ville et du secteur rural à son parc municipal.

A Drummondville

Sessions d'étude pour les directeurs des postes de radio et de télévision

DRUMMONDVILLE — Des sessions d'étude de trois jours seront tenues à Drummondville, du premier au 3 mars prochain, par les directeurs des ventes et les directeurs des postes de radio et de télévision de la section française du Canada.

Cette importante session a été convoquée par la section française de la radio-télévision canadienne et les représentants de 40 postes de radio et de télévision sont attendus à Drummondville. L'organisation entière en a été confiée à M. J. A. Savore de

CHRD, président du comité des ventes et de l'organisation des sessions d'étude de cet organisme.

On sait que M. Savore est également membre du comité des ventes FM de l'Association nationale des postes de radio et de télévision.

Quant à la session du début mars, elle sera présidée par M. Marcel Provost, directeur des programmes au poste de radio CKVL de Verdun et président de l'Association. Toutes les sessions se tiendront au motel Le Dauphin.

Ellis est au sommet de sa forme selon Dundee

NEW YORK (AFP)—Joe Frazier et Jimmy Ellis, qui se rencontreront pour le titre mondial des poids lourds lundi prochain au Madison Square Garden, se comportent totalement différemment à l'entraînement à une semaine de leur confrontation. Ellis qui s'est entraîné vendredi et samedi sans toutefois mettre les gants et qui s'est reposé dimanche, a effectué simplement deux rounds lundi, tout a fait décontracté, contre le Jamaïcain Stanford Harris.

Jugé au sommet de sa forme par son manager Angelo Dundee, le champion W.B.A. entretient seulement sa condition

physique. Il ne mettra les gants que mercredi et jeudi avant de quitter définitivement le gymnase.

Frazier, par contre, connaît toujours des problèmes de poids et éprouve ses partenaires d'entraînement dans l'espoir de trouver la condition idéale après laquelle il court depuis plusieurs semaines.

Après avoir boxé pendant six rounds dimanche, il a donné la réplique pendant cinq reprises lundi à Ken Norton (3) et à Charley Polite (2). Il s'entraînera, a révélé son manager Yancey Durham, jusqu'à vendredi.

Vingt nouvelles jeannettes

Le guidisme est bien vivant à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Le guidisme drummondvillois est bien vivant. En effet, à St-Joseph les deux rondes ont accueilli vingt nouvelles jeannettes à la promesse dernièrement. La cérémonie était présidée par la commissaire diocésaine, sœur Yolande Hébert et par l'aumônier diocésain, M. l'abbé J. Genest. Les deux cheffaines, Micheline Lacasse et Huguette Pinard, ainsi que leurs assistantes, ont ensuite invité la commissaire et l'aumônier à un souper au local jeannette. La ronde faisait suite à un camp inter-maîtrise de ces rondes durant le temps des fêtes.

Les guides de la même paroisse pouvaient enfin reprendre leurs réunions, ayant trouvé le local qu'elles cherchaient depuis quelques mois. La compagnie pourra maintenant s'occuper de

décoration du local et de la promesse des plus jeunes, qui aura lieu à la fin de mars.

A Ste-Thérèse, les Guides sont allées au camp de fin de semaine à St-Edmond. Les activités étaient placées sur une base technique et chacune est revenue enchantée de son séjour. Les 24 jeannettes de St-Pierre étaient parties cantonner la même fin de semaine.

Quant aux guides de St-Pierre, elles recevaient samedi dernier deux nouvelles aspirantes, en fin de semaine dernière à Drummondville. Les deux responsables de cette rencontre, M. Yves Archambault, de Montréal et Mlle Suzanne Doucet, permanente à l'équipe nationale, avaient organisé cette fin de semaine pour former les animatrices et les initier à la dynami-



DES RESPONSABLES REGIONAUX de différentes régions se rencontraient à Drummondville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Guy Allard de Victoriaville, Hélène Duguay de Sherbrooke, Suzanne

Doucet de Montréal, Claude Bourgault, de Drummondville, Ginette Dostaler, de Mont-Laurier, André Sauvageau de Trois-Rivières et Yves Archambault de Montréal.

Rencontre des responsables régionaux du service de préparation au mariage

DRUMMONDVILLE — Vingt-deux responsables diocésains du SPM, venus de différentes régions, soit Sherbrooke, Nicolet, Drummondville, Victoriaville et Trois-Rivières, se rencontraient à Drummondville. Cette rencontre est la troisième d'une série de quatre qui doit amener les responsables nationaux à contacter tous les animateurs diocésains. Les autres rencontres avaient eu lieu précédemment à Ste-Anne de la Pocatière, Tadoussac; la prochaine sera à Montréal.

C'est la première fois qu'une réunion d'une aussi grande importance pour le service de préparation au mariage est organisée à Drummondville. Cette rencontre est la troisième d'une série de quatre qui doit amener les responsables nationaux à contacter tous les animateurs diocésains. Les autres rencontres avaient eu lieu précédemment à Ste-Anne de la Pocatière, Tadoussac; la prochaine sera à Montréal.

Le service de préparation au mariage est présent dans quatre provinces: Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick. 26 organismes sont affiliés au SPM national. Fondé depuis 39 ans, le SPM atteint actuellement plus de 10,000 couples par année et compte 401 sections locales. 227 animateurs régionaux et diocésains travaillent bénévolement ainsi que 2682 animateurs locaux et 2400 personnes-ressources.